

CACEIS BANK

12 place des États-Unis
F-CS 40083 - 92549 Montrouge Cedex

Dépositaire

MONTPENSIER FINANCE

58, avenue Marceau
F-75008 Paris

Société de Gestion

RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2024

Fonds Commun de Placement Général

**M INTERNATIONAL
CONVERTIBLE 2028**

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	31
5. Certification du Commissaire aux Comptes	37
6. Comptes de l'exercice	42
7. Annexe(s)	92
Caractéristiques de l'OPC (suite)	93
Information SFDR	96

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : **M International Convertible 2028 IC**

Code ISIN du produit : **FR001400DLR4**

Date de production du document d'informations clés : 12 septembre 2024

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Montpensier Finance est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Initiateur du Produit :

Montpensier Finance

Site internet :

www.montpensier.com

Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français.

Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Le FCP a pour objectif d'obtenir à l'horizon 2028 - soit environ 6 ans au moment de son lancement - une performance supérieure à 2,65% annualisés nets de frais pour les parts IC, et une performance supérieure à 2,10% annualisés nets de frais pour les parts RC, par une exposition au marché des obligations convertibles internationales.

Cet objectif ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie. Il est déterminé dans l'hypothèse des conditions de marché observées au moment du lancement du fonds. En cas de dégradation des conditions de marché, du défaut ou de la dégradation de certains émetteurs, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Le FCP n'est pas géré en référence à un indicateur de référence.

La méthode de gestion du portefeuille consiste, de manière discrétionnaire, en une approche multicritères de la sélection de valeurs par le gérant alliant le taux de rendement actuel des obligations convertibles, le risque crédit, le potentiel d'appréciation des actions sous-jacentes et l'analyse des spécificités techniques propres aux obligations convertibles. Dans l'objectif d'atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, notamment à travers une Stratégie de buy and maintain, sur des obligations convertibles de différentes maturités, y compris de titres dont la maturité excède celle du fonds. Cependant, la stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations convertibles, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, dans le cadre d'une gestion active.

L'univers d'investissement « obligations convertibles » et autres assimilés est centré principalement, à hauteur de 0% minimum de l'actif, et dans la limite de 110% de l'actif, en obligations convertibles de toutes natures.

Il pourra investir, en fonction des évolutions du marché, jusqu'à 110% de son actif en obligations, titres négociables à moyen terme d'une durée initiale supérieure à 1 an, obligations convertibles et valeurs assimilés libellées en devises autres que l'euro, et dans la limite de 20% maximum de l'actif net en actions de toutes capitalisations, y compris de petite capitalisation (ie dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 Milliards d'EUR), de tous secteurs économiques et de toutes zones géographiques. Il pourra investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou FIA. L'exposition du portefeuille sur les marchés émergents ne pourra dépasser 50% de l'actif net.

L'OPCVM peut investir dans des titres de créances et des instruments du marché monétaire entre 0 et 100% de l'actif net du fonds.

Les investissements sont réalisés sans contrainte géographique. Le delta actions de l'OPCVM à vocation à se situer entre 0 et 70%. Le delta est l'indicateur de sensibilité qui mesure la variation du prix d'une obligation convertible par rapport à la variation de 1% du cours de l'action sous-jacente.

Par exemple un delta du portefeuille de 40% signifie que la variation théorique du portefeuille sera de 0,40%, si la variation des actions sous-jacentes est de 1%. (delta de chaque titre en portefeuille pondéré par le poids de la ligne dans le portefeuille).

L'OPCVM peut investir dans des obligations, des titres de créance et des instruments du marché monétaire sans limite de notation. La répartition dette privée/dette publique est à la discréption du gérant.

L'OPCVM est géré dans une limite de sensibilité du portefeuille (variation du prix d'un emprunt en fonction de la variation de 1% des taux d'intérêt) de 0 à 7.

L'OPCVM peut intervenir sur les instruments dérivés. Le gérant pourra intervenir sur le risque action et taux à titre d'exposition et/ou de couverture. En outre, dans la mesure où l'obligation convertible est une obligation présentant une option de conversion, le gérant pourra avoir recours aux dérivés visant à couvrir ou à accentuer une composante des obligations convertibles (sensibilité aux actions ou aux obligations).

Le risque de change, qui pourra atteindre 100% de l'actif net, peut être couvert en tout ou partie par des opérations de change à terme de gré à gré ou par l'utilisation d'instruments financiers à terme et optionnels, négociés sur des marchés réglementés.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.

Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.

Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Finance sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

INFORMATIONS PRATIQUES

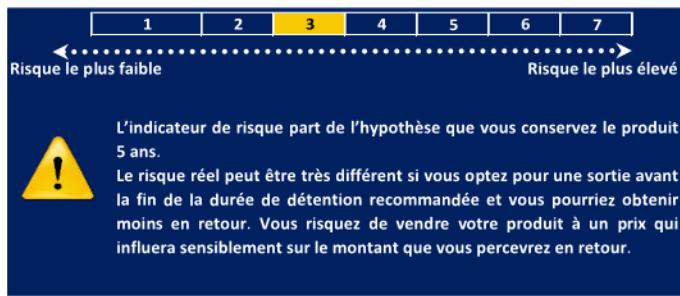
Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de MONTPENSIER FINANCE, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier.com.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h00, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 3, entre faible et moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
 - Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
 - Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictée avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après	
Exemple d'investissement initial de 10 000 EUR		1 an	5 ans *
Scénario Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 059 €	6 763 €
	Rendement annuel moyen	-29.4%	-7.5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 408 €	8 359 €
	Rendement annuel moyen	-25.9%	-3.5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 307 €	9 930 €
	Rendement annuel moyen	-6.9%	-0.1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 810 €	12 207 €
	Rendement annuel moyen	8.1%	4.1%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.

* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 9/2017 à 9/2022.

* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement d'au moins un proxy appartenant, sur une période allant de 3/2017 à 3/2018.

* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 6/2013 à 6/2020

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?
COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	1 019 €	1 649 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-10.19%	3.30% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 3.16% avant déduction des coûts et de -0.14% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 7.00 % du montant investi / 700.00 EUR ; à la sortie : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	7.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermédiaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 700 EUR
Coûts de sortie	2.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermédiaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	0.88% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	89 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.55% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	55 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).

Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Finance.

Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.

Site internet : www.montpensier.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier.com

En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :

Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02

<http://www.amf-france.org/Le-mEDIATEUR-de-l-AMF/Presentation.html>

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient trois jours ouvrés après la demande.

Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique «Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 3 "Emission et rachat des parts" du règlement du FCP disponibles sur le site internet : montpensier.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier.com

3. RAPPORT DE GESTION

ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

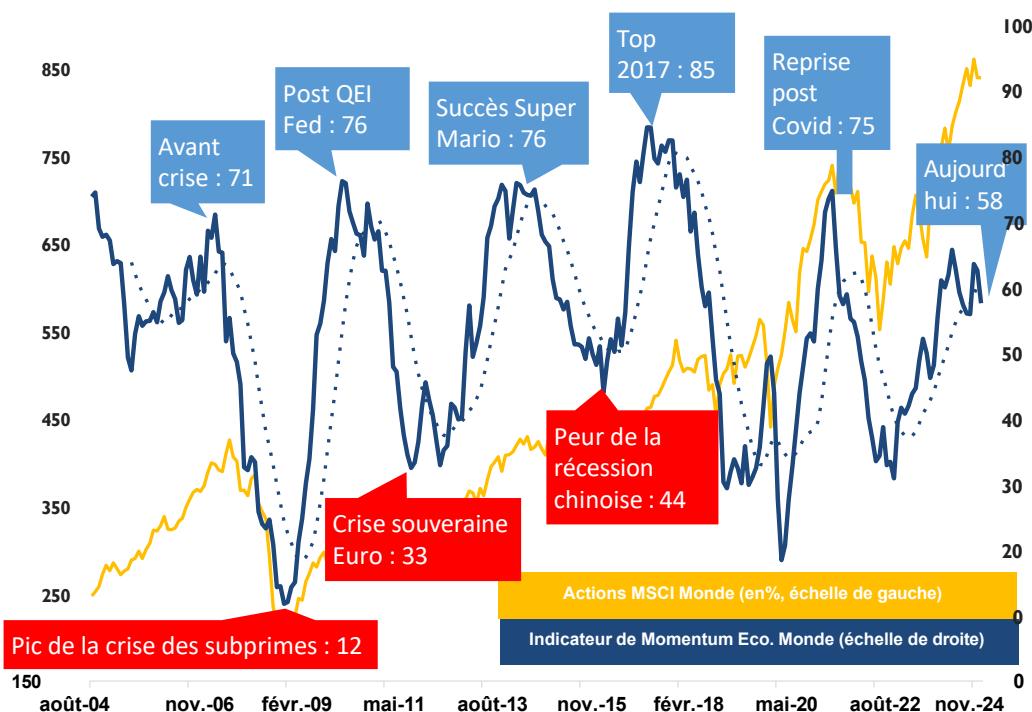
Croissance mondiale

Après un premier semestre marqué par le début de la détente monétaire tant attendue de part et d'autre de l'Atlantique et par les attentes toujours repoussées de la relance de l'économie chinoise toujours très performante à l'export mais plombée par un manque de dynamisme interne, le scénario de croissance mondiale au second semestre 2024 a été dominé par les trajectoires divergentes de l'activité des deux côtés de l'Atlantique et la stabilisation du Momentum économique en Chine.

En dépit de l'atonie prolongée de sa demande interne, l'Empire du Milieu a pu compter sur la vigueur intacte de ses exportations et sur la stabilisation de son secteur immobilier pour redresser ses perspectives, même si l'élan des années pré-CoVid semble loin.

Malgré une Europe toujours peu dynamique, ralentie en particulier par les contre-performances de la France et de l'Allemagne, le dynamisme toujours impressionnant de l'économie américaine, portée par l'optimisme toujours ancré du consommateur peu affecté par les échéances électorales de la fin d'année, ainsi que la résilience industrielle du rival stratégique chinois, ont permis au **Momentum Economique Mondial** de rester bien orienté.

Le momentum économique monde reste en territoire positif



L'indicateur de momentum économique prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 2 Janvier 2025

La géopolitique a finalement assez peu pesé sur le climat économique d'ensemble de ces six derniers mois, même si le drame se poursuit au Moyen-Orient et en Ukraine et en dépit de tensions toujours réelles mais sans changement spectaculaire dans le détroit de Taiwan. En revanche, l'instabilité politique en Allemagne et bien sûr en France ont influé sur l'activité et surtout sur les anticipations économiques des entreprises et des ménages, privées de visibilité sur leur futur environnement réglementaire et fiscal.

Le calme des investisseurs quant à la situation géopolitique mondiale ainsi que l'absence d'accélération économique en Chine a permis aux prix de l'énergie de rester contenus dans de faibles niveaux de volatilité, ce qui, ajouté à des surcapacités de production toujours importantes en Chine, a constitué un facteur important de sérénité sur les tendances inflationnistes en Europe comme aux Etats-Unis. Cependant, la résistance des prix dans le domaine des services rend le chemin toujours chaotique, et la perspective d'un retour rapide au seuil des 2% de progression des prix n'est pas certaine à court terme.

En dépit de cette incertitude, la tendance claire à la détente de la dynamique des prix mondiaux, et la nécessité de conforter le chemin de croissance alors que les tensions sociales sont réelles dans de nombreux pays, ont permis aux banques centrales de poursuivre avec détermination la détente de leurs politiques monétaires.

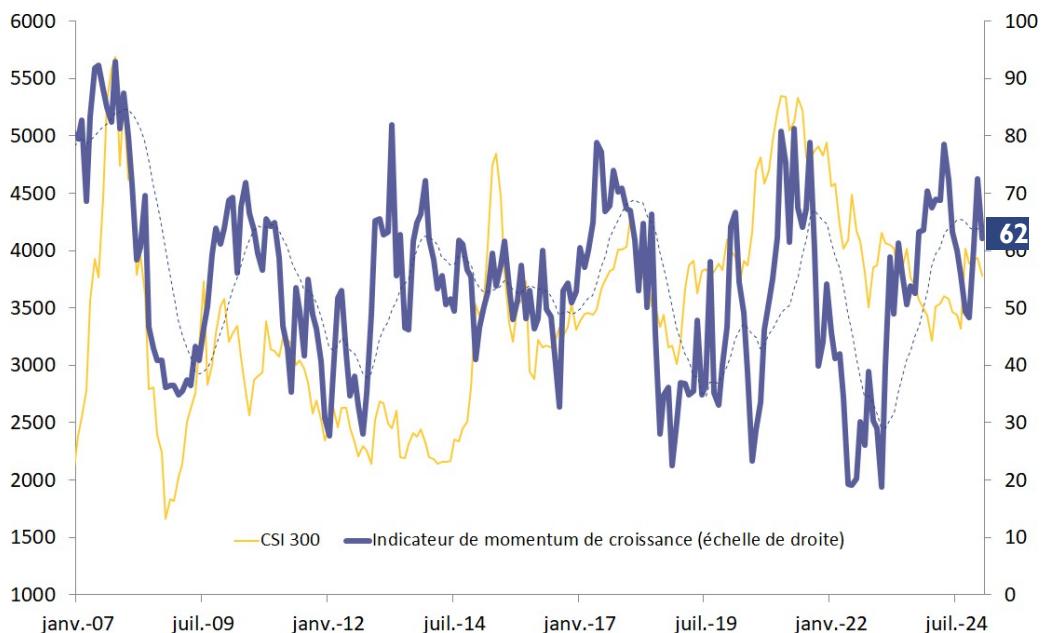
Aux États-Unis, l'emploi reste solide même si la normalisation est désormais clairement en marche. La résistance du marché du travail Outre-Atlantique alors que la présidence Trump prévoit de grands changements dans la politique migratoire, demeurera la grande question des prochains mois, tant le consommateur américain demeure un pilier de la croissance mondiale.

Du côté des entreprises, l'industrie manufacturière profite encore des plans de soutiens massifs de l'administration Biden, même si le niveau d'optimisme est en baisse par rapport au début de l'année. Les services résistent toujours et demeurent un des secteurs où la pression inflationniste ne diminue que très graduellement. La possibilité d'une relance fiscale massive l'année prochaine, malgré d'évidentes contraintes budgétaires, alimente les scénarios optimistes pour 2025 même si le manque de visibilité demeure la caractéristique principale de la politique de la future administration.

En Chine, après une reprise post-Covid franchement décevante en 2023, la dynamique économique s'est redressée cette année, portée par la bonne santé du secteur manufacturier, dont les capacités de production demeurent impressionnantes et qui bénéficie du dynamisme des exportations. La stabilisation du secteur immobilier, objet de toutes les attentions du pouvoir central, a également contribué à rassurer quant à la capacité du pays à éviter une spirale récessive à court terme. Le sujet de la demande intérieure demeure toujours faute de réel retour de la confiance de la part des acteurs privés, ménages comme entreprises.

Economie chinoise

Le Momentum économique est relativement élevé en Chine



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.

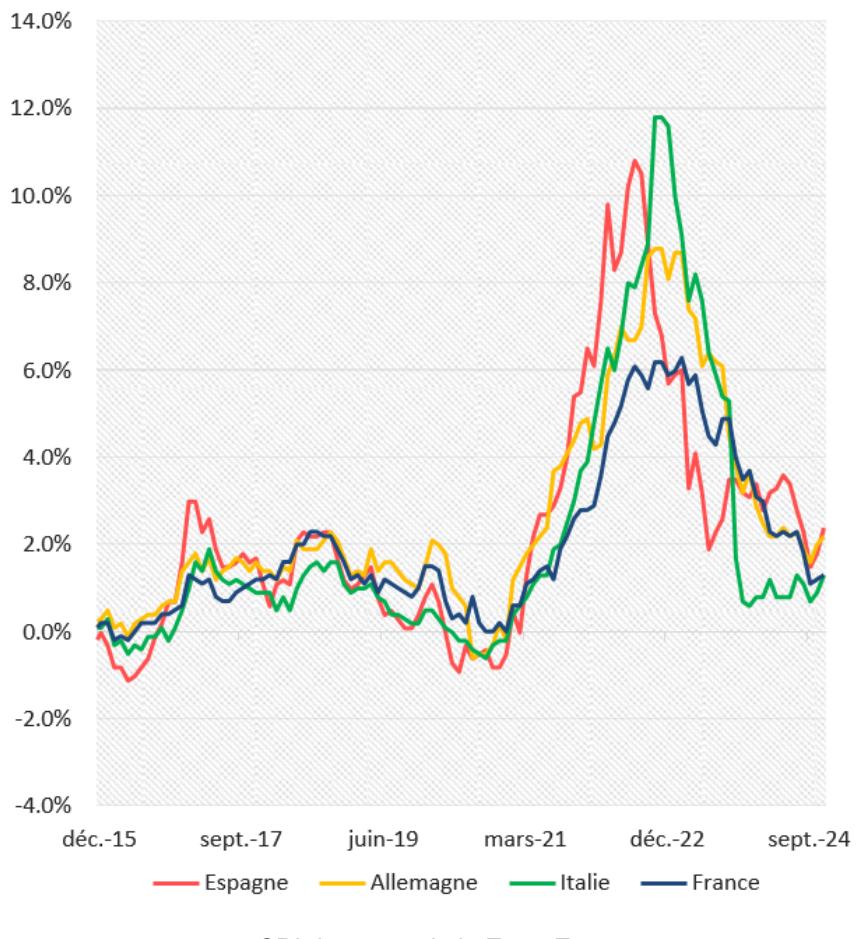


Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 9 Janvier 2025

Inflation

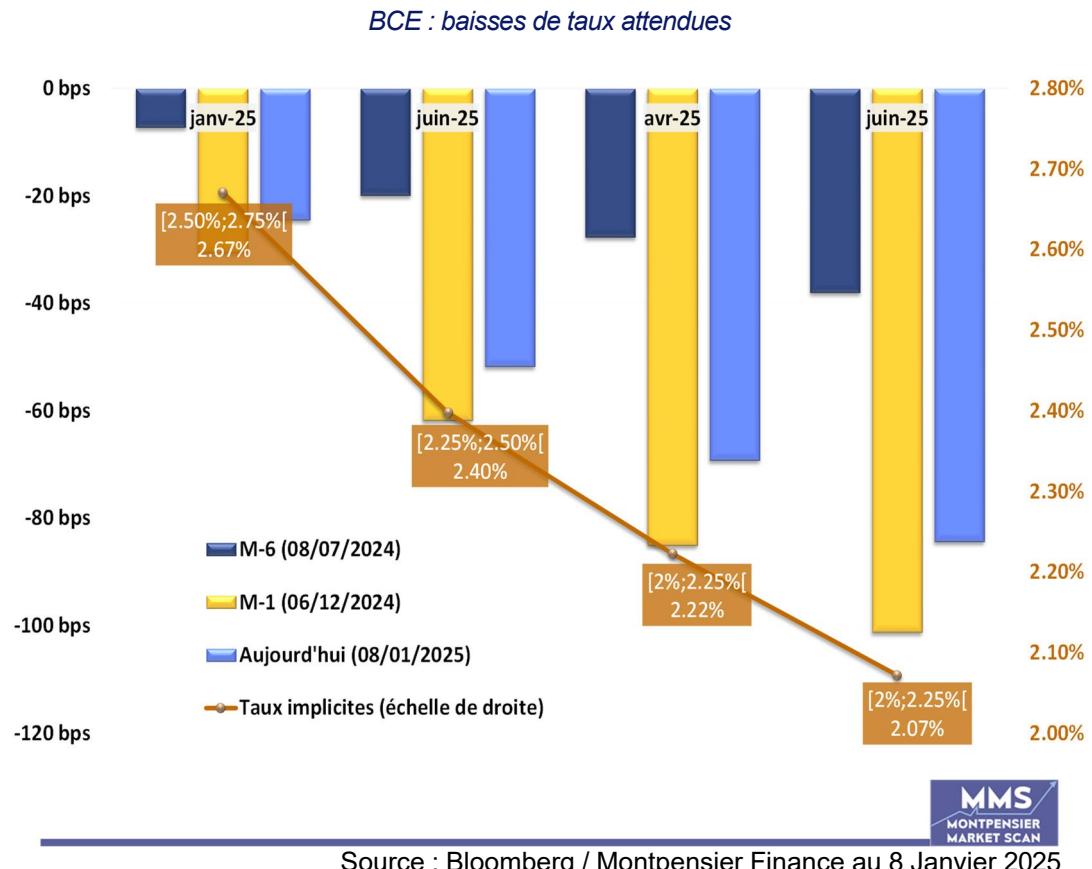
L'activité en Europe a déçu ces derniers mois. Pourtant, le Vieux Continent bénéficie désormais d'un tournant clair de la part de la BCE, qui semble enfin décidée à desserrer l'étau monétaire compte tenu d'une inflation qui n'inspire que peu d'inquiétudes même si elle demeure toujours au-dessus de la cible des 2% annuels.

L'inflation converge autour des 2% en Zone Euro



Banque Centrale Européenne

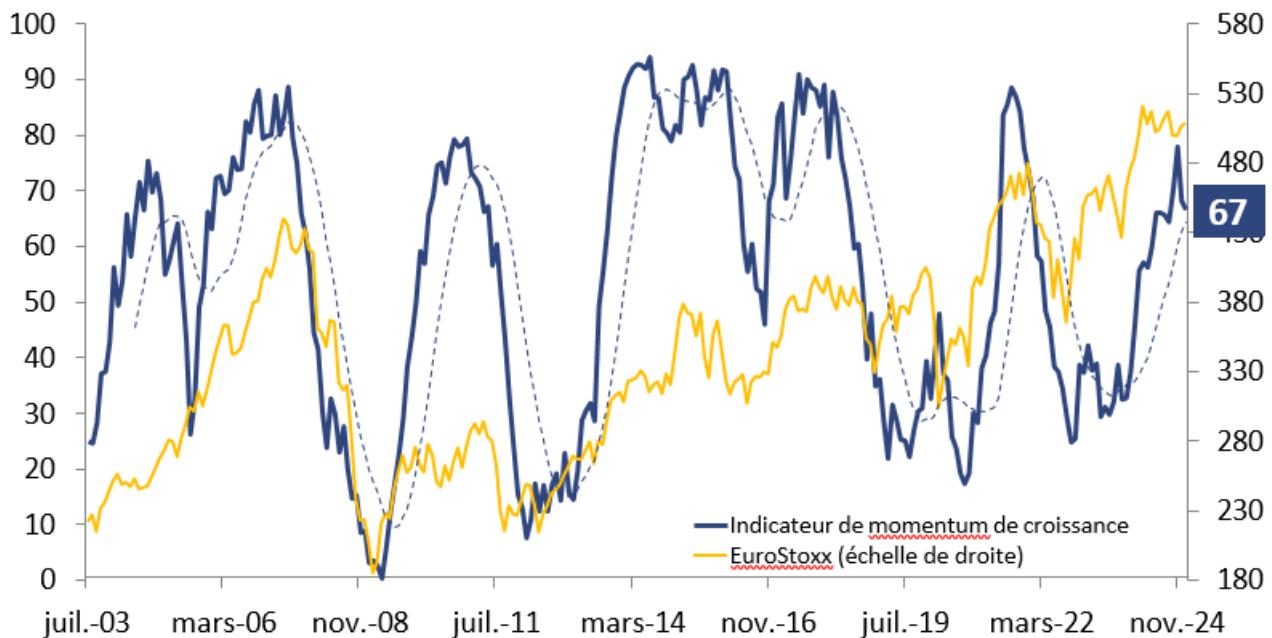
Après une première baisse de taux en juin, elle a poursuivi le mouvement à l'automne tout en restant fidèle à sa politique des petits pas de 25 bps. La pression monte désormais sur Francfort pour accélérer le rythme et éviter un trop fort décrochage économique.



Economie européenne

La préoccupation principale des pays européens reste en effet d'éviter de prolonger trop longtemps l'atonie économique des derniers trimestres, et de se rapprocher trop près du seuil de récession alors que les prévisions de croissance pour 2025 ne cessent d'être révisées en baisse. Faute de réelles perspectives de relance en France, l'Europe compte sur la poursuite des belles performances espagnoles et surtout sur le nouveau gouvernement attendu en Allemagne après les élections anticipées du 23 février prochain, qui pourrait enfin relancer la dynamique du géant d'Outre-Rhin.

Le Momentum économique tient bon en Zone Euro



L'indicateur de momentum économique prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 6 Janvier 2025

Un des points clés du scénario économique européen pour 2025 reste les incertitudes venues de l'instabilité politique en France. L'incapacité du pays à voter dans les temps un budget pour l'année qui vient n'a, pour le moment, pas trop entamé sa crédibilité sur les marchés, en dépit de la dégradation de sa note de crédit par les agences de notation.

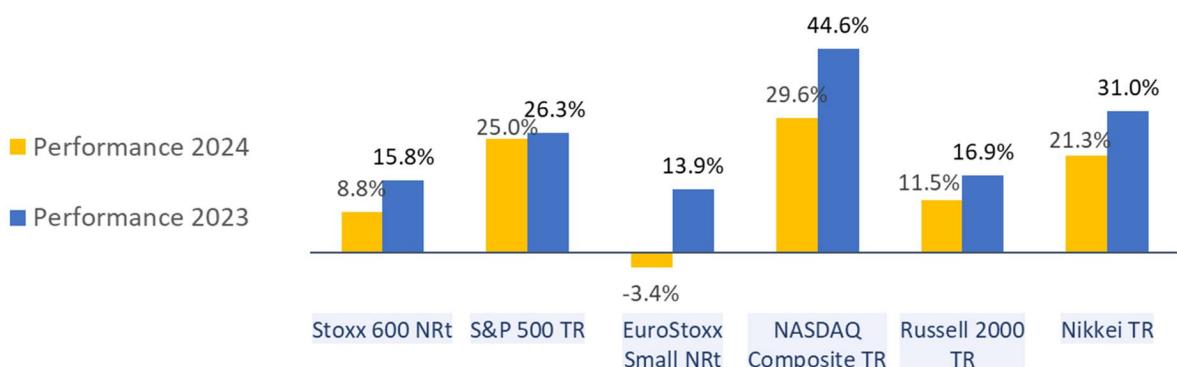
Nul doute cependant que tant les autorités européennes que la BCE, seront vigilantes et chercheront à s'assurer de la bonne volonté – a minima – du pays à respecter les règles de bon comportement à l'intérieur de la zone euro. Quelles que soient les déclarations des banquiers centraux européens, préserver l'intégrité de l'euro demeurera au cœur du mandat de la BCE pour 2025.

Marchés actions

Après une année 2023 d'excellente facture et de gains – ces performances compensant néanmoins à peine la baisse de l'année précédente – les marchés actions ont enchaîné une nouvelle année positive pour les grandes valeurs malgré de fortes rotations en cours d'année.

C'est très clair aux Etats-Unis avec des gains supérieurs aux moyennes historiques, en particulier sur le Nasdaq, en progression de 29,6% propulsé par l'engouement autour du secteur de la technologie, du Cloud computing et de l'Intelligence Artificielle. C'est moins fort mais tout aussi clair en Europe où l'Eurostoxx50 a grimpé de 11% grâce en particulier au Dax allemand, en hausse de plus de 18% qui a bénéficié d'un retour en grâce après une année 2023 difficile. En revanche, le CAC 40 est resté à la traîne, -2.15% hors dividendes et tout juste à l'équilibre dividendes réinvestis, affecté par l'incertitude politique en France et les difficultés du secteur du luxe à surmonter l'atonie de la demande en Chine

A l'inverse, les actions de moyennes capitalisations ont plutôt été délaissées des deux côtés de l'Atlantique. Le Russell 2000 n'a ainsi progressé que de 11,5% contre 25% pour le S&P500 et l'Eurostoxx Small Net Return a fini l'année en baisse de 3.4%, plombé par les incertitudes économiques et politiques de plus en plus fortes en zone euro.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

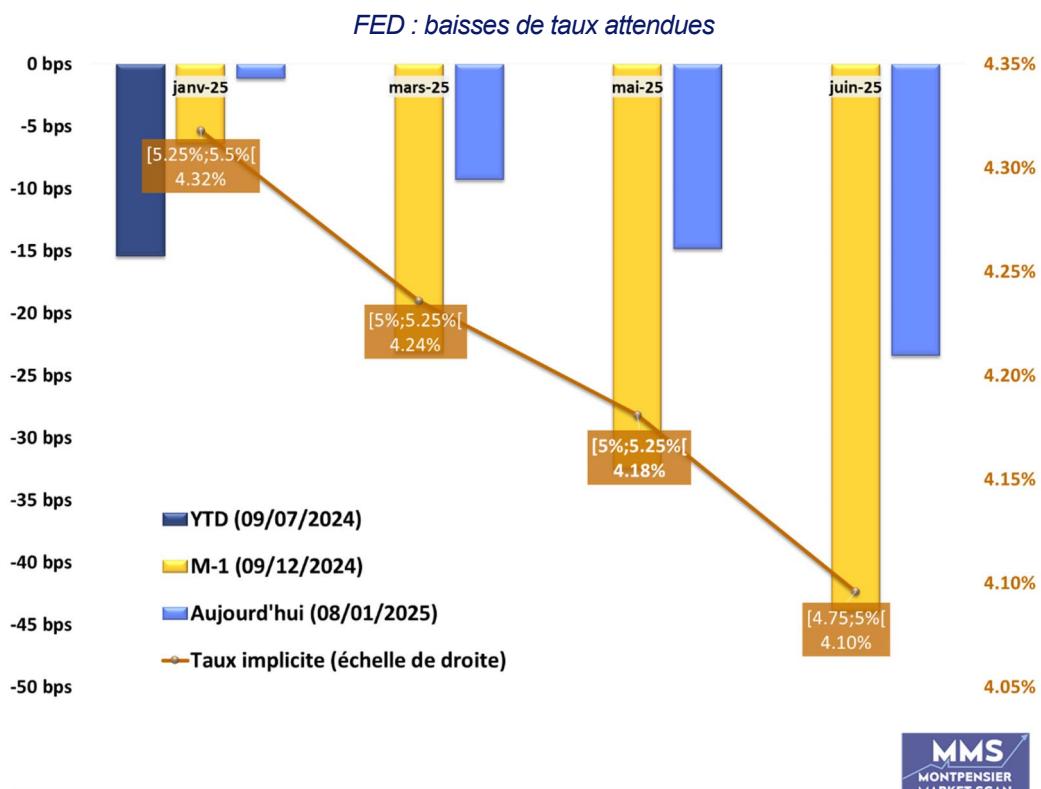
La progression spectaculaire des valeurs technologiques aux Etats-Unis dans le sillage de NVidia en première partie d'année, puis de Tesla, après l'élection de Trump, a fait encore monter les niveaux de valorisations qui deviennent très exigeants sur la poursuite de la progression des bénéfices. En revanche, le « stress français et européen », a encore accentué la forte décote des marchés européens par rapport à leurs homologues d'Outre-Atlantique.

Le marché japonais, après un excellent premier trimestre qui lui a enfin permis de dépasser la marque record historique de décembre 1989, à près de 39 000 points, a consolidé ses gains par la suite pour finir quasi inchangé depuis la mi-mars à 39 894 points. Après avoir profité de la baisse du Yen et recherché la stabilité dans leurs positions asiatiques compte tenu des tensions croissantes dans le détroit de Taiwan, encore accrues après les élections de janvier 2024 dans l'île rebelle, les investisseurs internationaux ont été plus prudents. Alors que les indicateurs avancés d'activité du pays n'ont pas montré de franche progression, dans un contexte d'instabilité politique interne comme externe.

Perspectives 2025 : 3 incertitudes

La première incertitude est la bonne tenue ou non de la croissance des bénéfices des entreprises. De la poursuite de ce phénomène dépendra le comportement des marchés en 2025, en particulier dans les secteurs les plus attendus, comme le secteur technologique et l'Intelligence Artificielle, celui où les promesses sont au plus haut. A ce stade, le consensus demeure encourageant.

La deuxième incertitude majeure pour l'année prochaine, reste l'évolution des taux d'intérêt. Les attentes des investisseurs quant aux futures décisions des grandes banques centrales ont été largement revues à la baisse tout au long de l'année devant la prudence de la BCE en Europe et le contexte économique plus résistant que prévu aux Etats-Unis. Mais ces dernières ne sont pas les seuls déterminants des coûts de financement : la possibilité d'un scénario de «no landing » aux Etats-Unis, d'une inflation plus forte que prévu dans le sillage d'une possible guerre commerciale entre les grandes zones géographiques, et d'un contexte politique pesant en zone euro, sont autant d'éléments qui seront à suivre en 2025



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 8 Janvier 2025

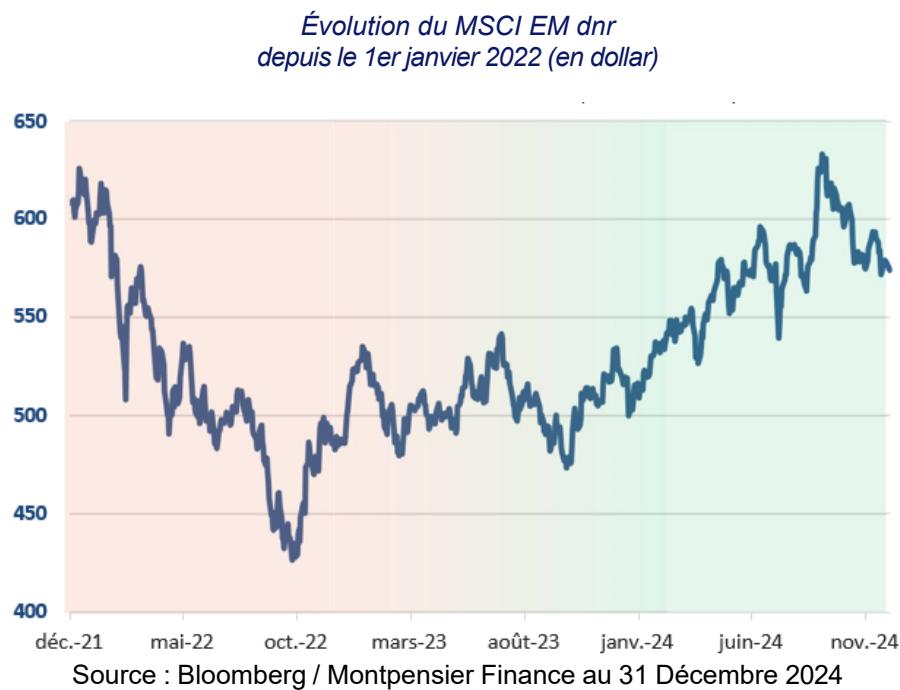
Car la troisième incertitude majeure pour l'année qui s'ouvre, au-delà du contexte européen, reste bien politique. Sur le Vieux Continent, c'est la France qui donnera le ton. Si le gouvernement nommé en fin d'année réussit l'épreuve du vote du budget, les investisseurs seront rassurés. Sinon, la pression pourrait devenir forte et les premiers pas du nouveau gouvernement allemand attendu en mars seront d'autant plus suivis. Aux Etats-Unis après une élection présidentielle qui a confirmé les forts clivages du pays mais qui a déjoué les pronostics pessimistes sur la stabilité institutionnelle, ce sont les équilibres budgétaires qui seront examinés à la loupe alors que la majorité républicaine à la chambre des Représentants est très étroite.

Face à ces trois incertitudes, les rotations sectorielles et intra-sectorielles demeurent une constante du marché, les investisseurs privilégiant alternativement les valeurs au cœur des politiques industrielles et de souveraineté, celles capables de résister au ralentissement possible de l'économie mondiale tout en profitant de la résistance des marchés de l'emploi et de la consommation aux Etats-Unis, ou, plus généralement celles ayant démontré leur solidité financière et leurs capacités à préserver leurs marges.

Dans ce marché très changeant, la prime au leader – à l'image d'Hermès dans le luxe, de NVidia dans les semi-conducteurs, ou de Eli Lilly dans la pharmacie – demeure une constante, tout comme la recherche des valeurs technologiques capables d'apporter une rupture majeure, à l'image de celles liées à l'intelligence artificielle ou du Cloud. D'une façon plus générale, à l'intérieur de ces rotations, les business models de qualité ont toujours été privilégiés, alors que la résilience et l'agilité restent des valeurs cardinales de l'investissement.

Marchés émergents

Les marchés émergents ont profité de la résistance de la croissance mondiale, et de l'ouverture d'une nouvelle phase monétaire, plus accommodante, pour poursuivre leur rebond, toutefois interrompu par l'élection de Trump qui porte la perspective simultanée d'un renforcement du dollar et de possibles barrières douanières très pénalisantes pour ces économies dépendantes du commerce mondiale. Même si les performances restent très disparates, le MSCI Emerging Market termine l'année en hausse de près de 7,5%.



Afin que cette hausse se poursuive, les marchés chinois et indiens seront particulièrement suivis. En Inde, les élections législatives plus difficiles que prévu pour Narendra Modi, n'ont pas entamé la confiance des investisseurs, même si l'élection américaine a généré des prises de profit au dernier trimestre. En Chine, le marché a longtemps hésité devant l'absence persistante de dynamique interne et le manque de lisibilité sur les intentions réelles des autorités de Pékin. L'annonce, mi-septembre, d'un plan de relance très significatif, a fait bondir les indices même si cela demandera confirmation et précisions dans les prochains mois. Les détails sont attendus en mars 2025, sans doute en vue d'attendre les premières mesures commerciales de l'administration Trump. Les valorisations sur les marchés chinois restent encore très en-deçà des moyennes historiques après plusieurs années difficiles.

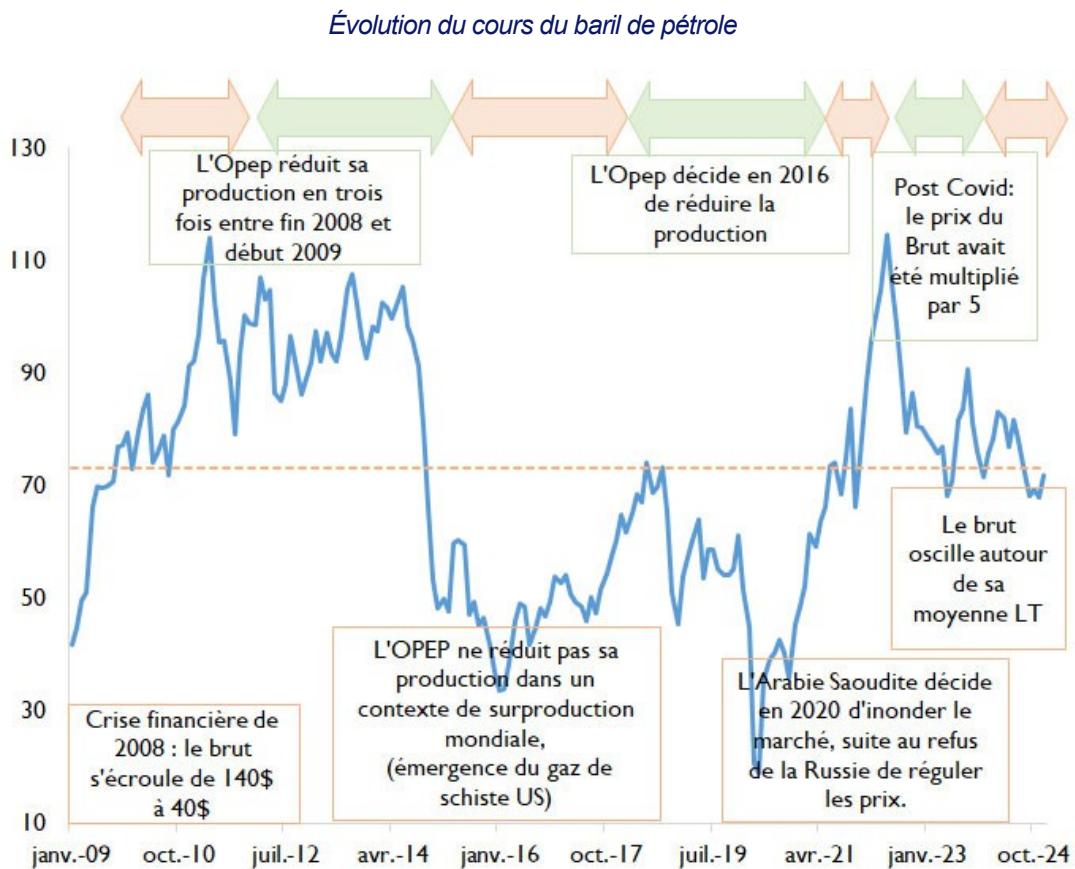
*CHINE : Évolution du CSI 300 DNR
depuis le 1er Janvier 2018 (en CNY)*



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 27 Décembre 2024

Matières premières

En dépit des tensions géopolitiques persistantes et des fluctuations quant aux anticipations de croissance mondiale, l'atonie persistante de la demande chinoise et la progression de la production américaine a permis aux prix de l'énergie de rester globalement stables sur l'année. Le brut léger américain, après avoir terminé l'année dernière à 72\$ dollars le baril, a clôturé 2024 proche de ces niveaux soit quasiment 10\$ en dessous de son niveau de fin 2022. Une bonne nouvelle pour l'inflation et pour la croissance mondiale.



A l'inverse, les prix du gaz, en dépit d'une production américaine et mondiale toujours aussi dynamique restent sous pression de la concurrence entre les pays consommateurs pour s'assurer des stocks conséquents alors que les températures chutent en fin d'année dans l'hémisphère Nord. La référence américaine a ainsi terminé l'année en forte hausse, à 4\$ l'unité, au plus haut depuis fin 2022, mais néanmoins très loin des plus de 9\$ enregistrés en février 2022, au moment du déclenchement des hostilités en Ukraine. L'Europe souffre davantage, l'arrêt des exportations de gaz russe via l'Autriche en novembre ayant propulsé les prix de l'électricité jusqu'à 50euros le MW/h fin décembre 2024.

A court et moyen terme, les tensions géopolitiques, les prévisions de températures pour les premiers mois de l'hiver dans l'hémisphère nord, et l'évolution de la croissance mondiale, continueront de dicter les évolutions du prix de l'énergie. La situation, quoique moins favorable que l'année dernière à la même époque, semble sous contrôle pour la fin de l'année en Europe, grâce à un approvisionnement sécurisé en GNL et à des stocks de gaz qui demeurent à un bon niveau.

A plus long terme les prix seront toujours dépendants de la capacité des États et des entreprises énergétiques à développer rapidement à la fois les énergies renouvelables, le parc nucléaire et l'efficacité des réseaux, tout en poursuivant les efforts de sobriété et en veillant à maintenir autant que nécessaire les infrastructures de production existantes sur le chemin de la décarbonation des activités.

Les prix des métaux industriels ont fluctué au rythme de la croissance américaine, de la production manufacturière chinoise et des variations de la demande mondiale. Le premier d'entre eux, le cuivre, après un premier trimestre en hausse, a corrigé puis s'est stabilisé pour finir en légère progression de 3.5% sur l'année. L'aluminium, suivant les anticipations sur l'industrie automobile, a suivi quasiment la même évolution que le cuivre pour terminer à +7%.

Après avoir été affectés au premier semestre par les craintes sur la sécurité en Mer Rouge et la volonté des commerçants européens et américains de regarnir leurs stocks en prévision de la fin de l'année, les tarifs du fret maritime ont nettement corrigé avant de se reprendre légèrement en fin d'année, progressant de près de 1 900\$ le container début janvier à 2 500\$ fin décembre 2024 après un pic à plus de 3 700\$ début juillet.

L'or a profité la nouvelle phase de desserrement monétaire des grandes banques centrales et de la volonté de plusieurs pays émergents, à la suite de la Chine, de moins dépendre du dollar alors que se profile une administration américaine qui paraît décidée à user encore davantage de l'arme monétaire. Après un premier record historique à 2 450\$ l'once en mai, le métal jaune a repris sa marche en avant pour enregistrer une marque inégalée à 2 790\$ l'once le 30 octobre et de terminer l'année juste au-dessus de 2 600\$.

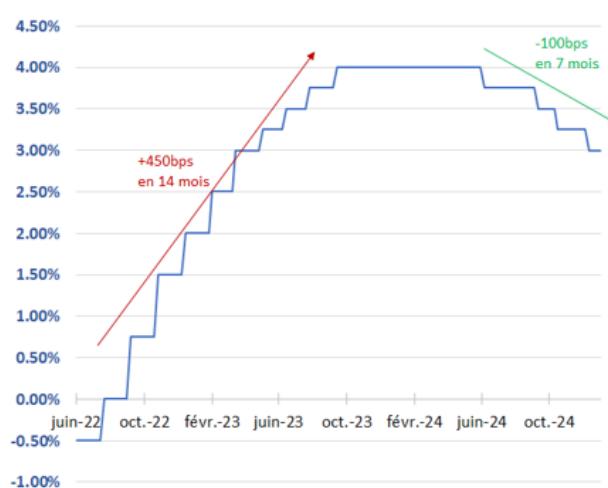
Après la très forte reprise de 2023 l'ayant amené à 45 000\$, le bitcoin a poursuivi sa folle marche en avant pour dépasser la marque de 108 000\$ début décembre, bénéficiant de la perspective d'une baisse des taux réels, des incertitudes politiques croissantes, de l'engouement autour de la technologie et surtout de la mise en place de nouveaux instruments financiers de type « ETF » aux Etats-Unis. Il a ensuite corrigé en revenant vers 90 000\$. La hausse est néanmoins très spectaculaire sur deux ans avec, rappelons-le, un bitcoin qui était sous les 17 000\$ au 31 décembre 2022 !

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

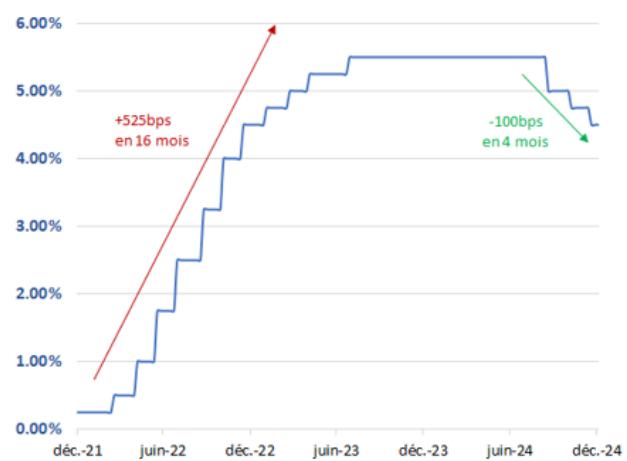
La baisse marquée des indices d'inflation des deux côtés de l'Atlantique au second semestre 2023 a permis aux banques centrales d'entamer leur desserrement monétaire au premier semestre 2024 mais la résistance de la consommation et du marché de l'emploi aux Etats-Unis, ainsi que la très bonne tenue des services dans le pays, et la très germanique prudence de la BCE ont tempéré les espérances de baisse puissante et rapide des taux. Les marchés n'intègrent ainsi plus que deux mouvements de ce type d'ici la fin de l'année aux Etats-Unis et tout juste deux supplémentaires en Europe, pourtant nettement plus à la peine économiquement.

Après cette première phase de baisse, les taux de référence sont désormais à 4,25% aux États-Unis en baisse de 100 bps sur le semestre et à 3,00% pour le taux de dépôt en Europe, soit -100bps depuis fin mai. Les taux à plus long terme ont, en revanche oscillé beaucoup plus fortement, à mesure qu'évoluaient à la fois les indices d'inflation, les probabilités de récession ou au contraire d'accélération économique, et les anticipations d'action des banques centrales. Ainsi, après avoir terminé 2023 à 3,88%, et s'être envolé à près de 4,70% en avril le taux à 10 ans américain a très nettement corrigé à près de 3,60% mi-septembre et a terminé la période à 4,57% !

Evolution des taux de la BCE



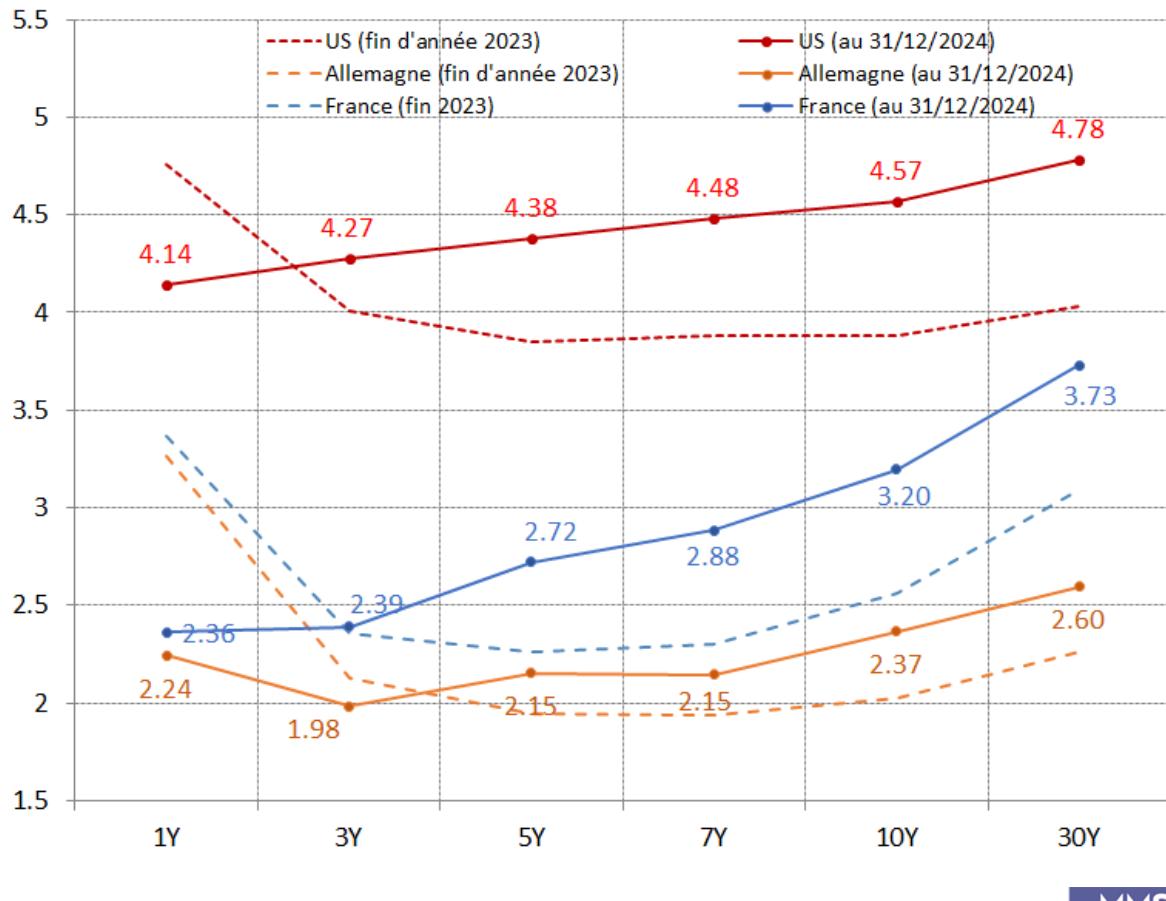
Evolution des taux de la FED



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 3 Janvier 2025

Illustrant l'incertitude politique propre au pays, autant que la prudence de la BCE, en Europe, le 10 ans français, après avoir fini l'année 2023 à 2,56%, et s'être fortement apprécié fin juin à 3,30%, a terminé l'année quasiment sur ces niveaux à 3,19% tandis que le Bund, traditionnelle valeur refuge des investisseurs en euro mais affecté également par l'instabilité politique allemande et les doutes sur le possible renouveau économique du pays, baissait presque de manière identique sur le semestre de 2,50% à 2,36%.

Les taux Français, Allemands et Américains sont remontés en 2024



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

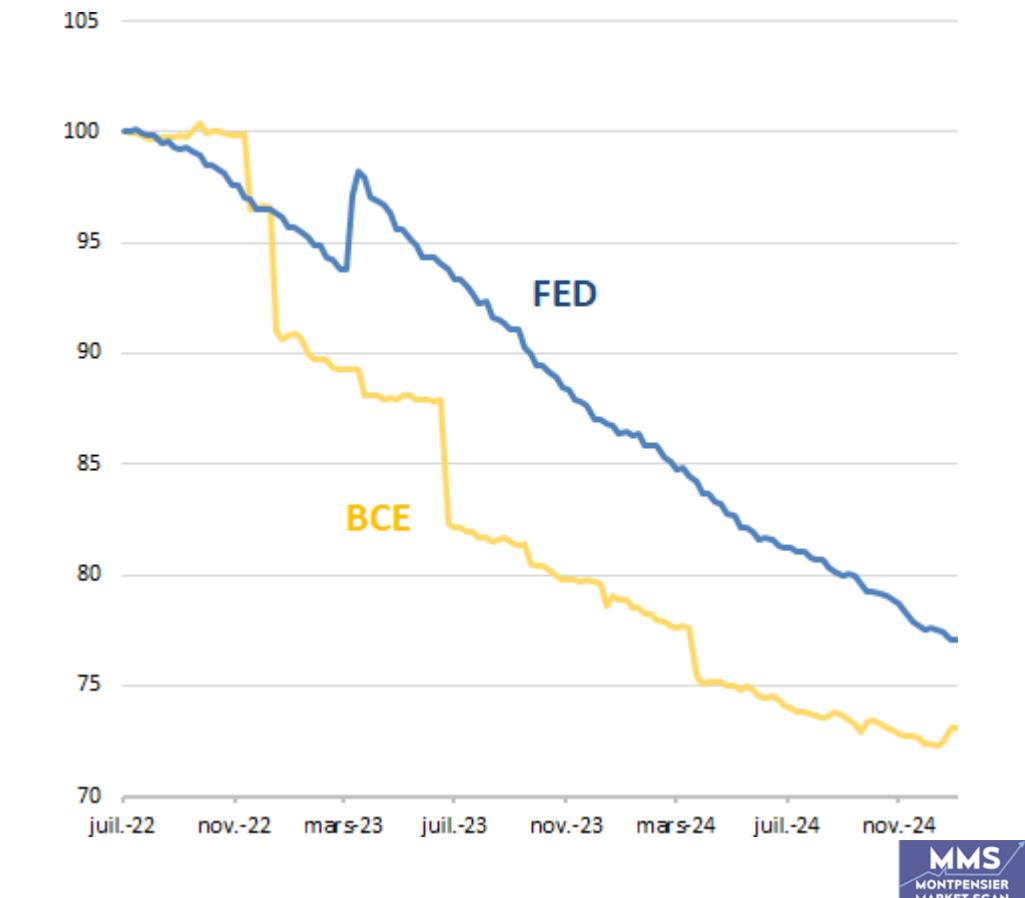


La visibilité sur l'évolution du paysage monétaire demeure faible, même si, à minima, toute reprise des hausses de taux semble écartée à ce stade. Une lente évolution à la baisse est le scénario central des investisseurs mais dépendra des équilibres – ou déséquilibres – économiques de la nouvelle présidence Trump. La combinaison d'une forte hausse des tarifs douaniers Outre-Atlantique et d'une puissante restriction de l'immigration pourrait relancer les craintes d'un retour de l'inflation et donc d'un nouveau « pivot » de la Fed. Qui devra en outre gérer les conséquences imprévisibles d'une telle politique sur le marché de l'emploi, le deuxième volet de son mandat après celui de la stabilité des prix.

A noter enfin que la banque centrale japonaise, toujours sous pression de la faiblesse du Yen malgré un retour vers les 160 Yens pour un dollar, continue de privilégier la prudence via un arrêt progressif de ses opérations d'achat direct de titres sur le marché, mais sans renverser franchement, à ce stade, sa politique de taux d'intérêt, laissant le marché remonter lentement les taux à long terme.

En Europe comme aux États-Unis, la diminution du bilan des deux Banques Centrales s'est également poursuivie, même si la Fed a un peu ralenti le mouvement. Le pilotage de la suite de ce processus sera un des éléments clés à suivre en 2025, car les bilans restent significatifs dans un contexte de pression forte sur les marchés obligataires et monétaires pour absorber les financements toujours plus importants des déficits budgétaires et des colossales dettes publiques.

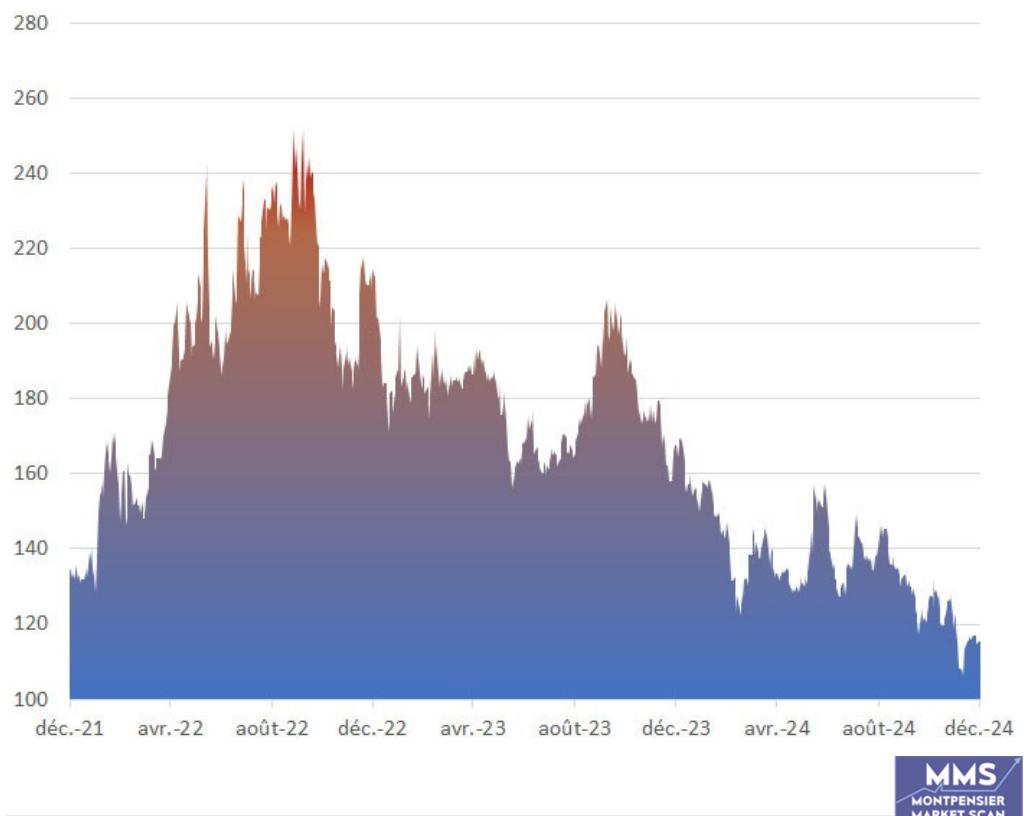
Les bilans des banques centrales se dégonflent



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 1^{er} Janvier 2025

Sur le Vieux Continent, les regards restent, comme souvent dans un contexte tendu politiquement, rivés sur les écarts de taux entre les différentes dettes souveraines afin de mesurer le stress des investisseurs quant à l'avenir de la zone euro. [L'Italie, au premier plan des préoccupations traditionnelles des investisseurs, continue de rassurer par la politique euro-compatible de Georgia Meloni](#), ce qui se traduit par une réduction de l'écart de taux entre les obligations italiennes et le Bund qui a baissé de 168 bps à 115 bps en douze mois. Le stress principal est désormais français après la dégradation de la note de la France par S&P puis par Moody's et surtout la grande inconnue de la stabilité politique du pays dans un contexte budgétaire très tendu. C'est ainsi que l'écart entre l'OAT et la référence européenne, le Bund à 10 ans, s'est creusé de 53 bps à 83 bps – même s'il n'a que très peu évolué de 80bps à 83 bps depuis la dissolution - et que le taux à 10 ans français est désormais supérieur à celui de la dette espagnole de même échéance.

*La prime de risque des obligations italiennes s'est resserrée
Le spread BTP/BUND 10 ans*



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

Sur le front des changes, les fluctuations liées aux perspectives de croissance différentes en Europe et aux Etats-Unis, les scénarios de desserrement monétaire divergentes et le retour du risque politique, ont fini par affecter la parité euro dollar, avec un taux de change à 1,035 dollar pour un euro fin décembre, s'éloignant sensiblement du seuil de 1,10\$ pour un euro, atteint fin début 2023 et début 2024.

Réagissant favorablement à la stabilité économique du pays et aux possibilités d'une relance massive, le Yuan a renversé mi-septembre son évolution face au dollar en s'apprécient jusqu'à tutoyer la barre des 7 yuan pour un dollar avant que les doutes sur la réalité de l'exécution du plan et le mouvement général d'appréciation du billet vert au moment des élections américaines ne finissent par renverser une nouvelle fois la tendance avec une fin d'année au-dessus des 7,33 Yuans pour un dollar. La devise du pays a également reflété l'insistance des autorités sur la relance monétaire et sur le crédit pour faire repartir l'activité, ce qui pèse sur la monnaie. En outre, les fortes surcapacités manufacturières du pays persistent, ce qui, combiné à l'atonie de la demande intérieure en attente du plan de relance, suppose des parités de change favorables aux exportateurs, d'autant plus dans la perspective d'une guerre commerciale avec les Etats-Unis de Trump.

Graphique historique du Yuan/Dollar

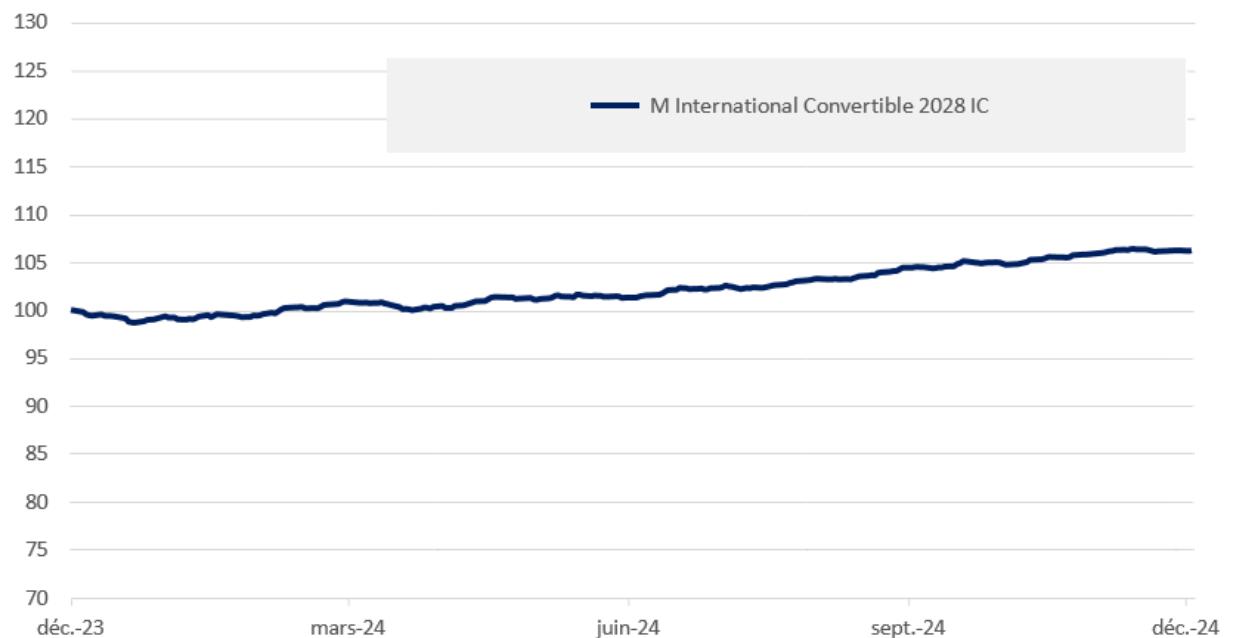


Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2024

● **Données et Performances de M International Convertible 2028 au 31 décembre 2024**

Taille du FCP : 55.72 millions d'euros

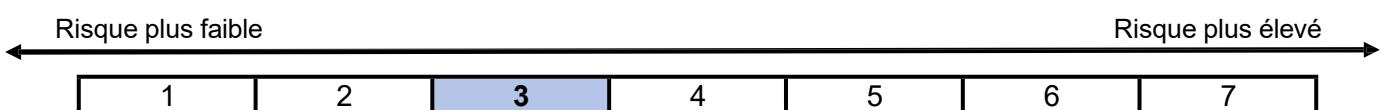
	29/12/2023	31/12/2024
Valeur liquidative part IC (€)	260.33	276.59
	<i>Performance annuelle</i>	
Valeur liquidative part RC (€)	155.68	164.49
	<i>Performance annuelle</i>	
		6.25%
		5.66%



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
 Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque repose sur l'hypothèse que l'OPC est détenu pendant la durée de détention recommandée. Le risque réel peut varier significativement en cas de rachat anticipé et l'investisseur peut encourir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante.

● **Risque global au 31/12/2024**

Le risque global du FCP calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 6.39%.

● **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2024, le fonds est exposé à hauteur de 99.27% en obligations convertibles

	29/12/2023	31/12/2024	Variation
Actif Net Total	50 177 084.12	55 716 112.02	11.04%
Nombre de parts IC	189 399.3000	188 023.0000	
ANC	49 307 845	52 006 546	
Nombre de parts RC	5 583.3000	22 551.0800	
ANC	869 239	3 709 566	

● **Caractéristiques quantitatives indicatives**

	29/12/2023	31/12/2024
Taux actuariel	5.75%	5.04%
Maturité	2.9	2.7
Sensibilité Actions *	0.09	0.07
Sensibilité Taux	2.33	2.27

*indicateur de sensibilité qui mesure la variation du prix d'une obligation convertible par rapport à la variation de 1% du cours de l'actions sous-jacentes - hypothèses Bloomberg.

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 29/12/2023 au 31/12/2024 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en EUR	en% de l'actif*
FEMSA (Heineken) - 2.625% - 02/2026	2 129 056	1.90%
Orpar (Remy Cointreau) - 2% - 02/2031	1 716 873	1.53%
GBL (Pernod Ricard) - 2.125% - 11/2025	1 559 344	1.39%
Eni - 2.95% - 09/2030	1 358 961	1.21%
Lufthansa - 2% - 11/2025	1 179 710	1.05%
Voestalpine AG - 2.75% - 04/2028	1 152 111	1.03%
Zalando - 0.625% - 08/2027	1 148 756	1.03%
Globalwafers (Siltronic) - 1.5% - 01/2029	1 129 971	1.01%
TAG Immobilien - 0.625% - 08/2026	1 088 828	0.97%
LEG Immobilien - 0.4% - 06/2028	1 038 813	0.93%

* Actif Net moyen sur la période du 29/12/2023 au 31/12/2024

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 29/12/2023 au 31/12/2024 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en EUR	en% de l'actif*
Tui AG - 5% - 04/2028	1 758 038	1.57%
Spotify - 0% - 03/2026	1 052 911	0.94%
International Consolidated Airlines - 1.125% - 0	1 019 423	0.91%
Chegg Inc - 0% - 09/2026	813 579	0.73%
Norwegian Cruise - 2.50% - 02/2027	803 519	0.72%
SoFi Technologies - 0% - 10/2026	710 791	0.63%
Coinbase Global Inc - 0.5% - 06/2026	688 030	0.61%
Morphosys - 0.625% - 10/2025	674 134	0.60%
Neoen - 2.875% - 09/2027	612 021	0.55%
Rapid7 Inc - 0.25% - 03/2027	584 409	0.52%

* Actif Net moyen sur la période du 29/12/2023 au 31/12/2024

● Principales positions

au 29/12/2023 :

Nom	en% de l'actif
Tui AG - 5% - 04/2028	3.34%
Bill.com - 0% - 04/2027	2.70%
Basic Fit - 1.5% - 06/2028	1.99%
Spotify - 0% - 03/2026	1.91%
LEG Immobilien - 0.4% - 06/2028	1.72%
Total des 5 premières lignes	11.67%
Nombre de lignes en portefeuille	82

au 31/12/2024 :

Nom	en% de l'actif
FEMSA (Heineken) - 2.625% - 02/2026	3.83%
Zalando - 0.625% - 08/2027	3.65%
LEG Immobilien - 0.4% - 06/2028	3.57%
Basic Fit - 1.5% - 06/2028	3.08%
Orpar (Remy Cointreau) - 2% - 02/2031	3.06%
Total des 5 premières lignes	17.20%
Nombre de lignes en portefeuille	65

L'évolution de la répartition géographique indicative des sous-jacents du 29/12/2023 au 31/12/2024 est la suivante :

	29/12/2023	31/12/2024
Total	100.00%	100.00%
États-Unis	48.06%	30.78%
Allemagne	16.30%	18.13%
Pays-Bas	6.94%	13.92%
France	4.79%	11.11%
Italie	3.20%	8.76%
Caïmanes, îles	5.96%	6.03%
Espagne	3.35%	3.51%
Autriche	1.74%	3.36%
Royaume-Uni	2.34%	1.54%
Corée, République De	0.00%	1.14%
Belgique	0.00%	1.04%
Israël	1.82%	0.67%
Luxembourg	2.32%	0.00%
Japon	0.24%	0.00%
Bermudes	1.67%	0.00%
Autres	1.28%	0.00%

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

L'évolution de la répartition sectorielle indicative des sous-jacents du 29/12/2023 au 31/12/2024 est la suivante (classification ICB niveau 2):

	29/12/2023	31/12/2024
Total	100.00%	100.00%
Technology	26.91%	23.61%
Food, Beverage and Tobacco	0.71%	13.08%
Industrial Goods and Services	12.00%	11.64%
Travel and Leisure	13.55%	9.53%
Telecommunications	5.93%	8.48%
Real Estate	5.59%	8.08%
Health Care	7.25%	6.45%
Retail	1.86%	3.68%
Utilities	6.10%	3.48%
Automobiles and Parts	2.94%	2.83%
Basic Resources	0.49%	2.79%
Energy	1.19%	2.42%
Consumer Products and Services	5.63%	1.78%
Personal Care, Drug and Grocery Stores	3.79%	1.12%
Financial Services	2.80%	1.04%
Chemicals	0.94%	0.00%
Construction and Materials	0.00%	0.00%
Media	2.32%	0.00%
Banks	0.00%	0.00%
Insurance	0.00%	0.00%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

● Analyse de la performance du portefeuille du 29/12/2023 au 31/12/2024

L'OPC a réalisé sur la période une performance de 6.25% (part « IC »).

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution
Just Eat (Takeaway.com) - 0.625% - 02/2028	0.57%
International Consolidated Airlines - 1.125% - 05/2028	0.46%
Lucid Group - 1.25% - 12/2026	0.40%
JetBlue Airways - 0.5% - 04/2026	0.31%
Lumentum Holding - 0.5% - 06/2028	0.29%

A la baisse	Contribution
Lagfin (Campari) - 3.5% - 06/2028	-0.07%
Chegg Inc - 0% - 09/2026	-0.08%
Spirit Airlines Inc - 1% - 05/2026	-0.28%
Sunnova Energy - 2.625% - 02/2028	-0.46%
Wolfspeed - 1.875% - 12/2029	-0.46%

Politique de sélection des intermédiaires

<https://www.montpensier-arbevel.com/fr-FR/informations-reglementaires>

Politique d'engagement actionnarial qui se décline en :

Politique de Vote

https://www.montpensier-arbevel.com/sites/default/files/public/documents/politique_vote.pdf

Politique d'engagement

https://www.montpensier-arbevel.com/sites/default/files/public/documents/politique_engagement.pdf

Politique ESG

<https://www.montpensier-arbevel.com/sites/default/files/public/documents/politique-esg.pdf>

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART DP		3 991 951,63
LAGFIN SCA 3.5% 08-06-28 CV	1 651 400,00	922 500,00
TUI AG 5.0% 16-04-28 CV	295 500,00	2 030 000,00
FOMENTO ECONOMICO MEXICANO SAB DE 2.625% 24-02-26	2 088 626,00	
DUFRY ONE BV 0.75% 30-03-26 CV	1 019 402,30	1 030 469,74
ORPAR 2.0% 07-02-31 CV	1 699 365,00	
WENDEL 2.625% 27-03-26 CV	1 266 070,00	312 450,00
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 2.125% 29-11-25	1 556 000,00	
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	266 220,00	1 283 700,00
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 0.625% 09-02-28	947 125,00	548 250,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 22 310 005,44

- o Change à terme : 22 310 005,44
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	SOCIETE GENERALE PAR

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Finance a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Finance a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Finance, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Finance a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE DE VOTE

Montpensier Finance considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée, conformément à l'article 319-21 du Règlement Général de l'AMF, sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL - POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Montpensier Finance complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les équipes de gestion sont invitées à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs échanges, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou communiquées.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mèneront un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille Cet engagement a comme objectif :

- ✓ D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une démarche ESG ;
- ✓ D'encourager les sociétés à communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement de la société de gestion peut être consultée, sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Finance est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Finance, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Finance est présentée sur la page Engagement Responsable du site Internet de Montpensier Finance : <https://www.montpensier.com/fr-FR/engagement-responsable>.

L'approche de prise en compte de critères extra-financiers s'appuie sur la méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière développée par Montpensier Finance, et s'inscrit dans un objectif d'atténuation des risques en matière de durabilité, sans pour autant pouvoir garantir que les risques en matière de durabilité soient totalement neutralisés.

La prise en compte des Principales Incidences Négatives dans les process de gestion est décrite dans la Politique ESG mise en œuvre par Montpensier Finance, disponible sur le site internet de Montpensier Finance :

<https://www.montpensier.com/sites/default/files/public/documents/politique-esg.pdf>

Les indicateurs de performance extra-financière du Fonds sont présentés plus loin, dans la rubrique Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8 / Caractéristiques environnementales et/ou sociales, du rapport de gestion.

SFDR \ TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Montpensier Finance a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Finance à l'adresse suivante :

Montpensier Finance
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

METHODE D'AJUSTEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIEE AU SWING PRICING AVEC SEUIL DE DECLENCHEMENT (voir prospectus si concerné)

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif de l'OPC en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif de l'OPC. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans l'OPC en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts de l'OPC dépasse un seuil préalablement déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts de l'OPC.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative de l'OPC et la seule communiquée aux porteurs de l'OPC.

METHODOLOGIE NOTATION CREDIT EMETTEURS

Montpensier Finance a développé une méthodologie interne d'appréciation de la qualité de crédit des obligations et obligations convertibles.

Pour évaluer le risque de crédit d'une obligation, le calcul de la note de crédit de son émetteur est privilégié. Quand cela n'est pas possible, on remonte au niveau de la société parent, ou encore à défaut, de l'ultimate parent.

Le principe est d'attribuer pour chacune des mesures retenues une note de 0 à 1 calculée en référence à un indice de marché généraliste. Les métriques retenues sont celles des dernières périodes publiées par les sociétés (trimestrielle, semestrielle, annuelle ou 12 mois glissant en fonction de la périodicité des publications de chaque société).

En fonction de la typologie d'émetteur, une méthode spécifique est appliquée.

5 typologies d'émetteurs ont été mises en évidence : Corporate non financières, banques, assurances, foncières et souverains.

Pour chacune des typologies d'émetteurs hors souverains, un indice spécifique a été choisi comme référence au calcul. La notation des souverains s'appuie quant à elle sur le CDS et l'indicateur de momentum économique (scoring macro-économique interne) de la zone géographique du pays concerné.

Pour chaque typologie d'émetteur, des ratios spécifiques sont utilisés et un coefficient de pondération est attribué à chaque ratio.

Pour l'ensemble des typologies d'émetteur : calcul d'une note passée (issue des données publiées des années N-1 et N-2), une note présente (à partir des données publiées de l'année N) et une note future (à partir des données estimées par le consensus) pour obtenir une note globale. Une note M Crédit supérieure à 0.40, correspond à une catégorie Investment Grade, et une note inférieure ou égale à 0.40, correspond à une catégorie High Yield.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Finance vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Finance ; elle prend en compte des critères de durabilité.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires : 40 personnes, dont 20 'preneurs de risques', dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Finance ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2024 et variable au titre de 2023) : 8 458 K€, dont 4 484 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des 'preneurs de risques' : 5 385 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

AUTRES INFORMATIONS

Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER FINANCE
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact@montpensier.com

Le prospectus et les DICi sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Montpensier Finance

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

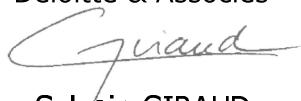
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD



Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	55 310 668,20
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	55 310 668,20
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	55 310 668,20
Créances et comptes d'ajustement actifs	361 237,38
Comptes financiers	305 664,56
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	666 901,94
Total de l'actif I+II	55 977 570,14

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR		31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital		52 460 329,16
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice		3 255 782,86
Capitaux propres I		55 716 112,02
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)		55 716 112,02
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		217 716,71
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		217 716,71
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs		43 741,41
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV		43 741,41
Total Passifs : I+II+III+IV		55 977 570,14

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	3 392 024,48
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	54 291,65
Sous-total produits sur opérations financières	3 446 316,13
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-0,16
Sous-total charges sur opérations financières	-0,16
Total revenus financiers nets (A)	3 446 315,97
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-364 434,73
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-364 434,73
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	3 081 881,24
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-2 338,27
Sous-total revenus nets I = (C+D)	3 079 542,97
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-446 442,15
Frais de transactions externes et frais de cession	-148 430,09
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-594 872,24
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	6 156,14
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-588 716,10

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	803 089,22
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-1 357,17
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	801 732,05
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-36 776,06
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	764 955,99
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	3 255 782,86

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir à l'horizon 2028 - soit environ 6 ans au moment de son lancement - une performance supérieure à 2.65% annualisés nets de frais pour les parts IC, et une performance supérieure à 2.10% annualisés nets de frais pour les parts RC, par une exposition au marché des obligations convertibles internationales.

Cet objectif ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie. Il est déterminé dans l'hypothèse des conditions de marché observées au moment du lancement du Fonds. En cas de dégradation des conditions de marché, du défaut ou de la dégradation de certains émetteurs, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint, sachant qu'une estimation de défaut est déjà prise en compte dans la performance.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	50 177 084,12	55 716 112,02
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 IC en EUR		
Actif net	49 307 845,11	52 006 545,74
Nombre de titres	189 399,30	188 023,00
Valeur liquidative unitaire	260,33	276,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-5,23	-2,92
Capitalisation unitaire sur revenu	9,72	15,38
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 RC en EUR		
Actif net	869 239,01	3 709 566,28
Nombre de titres	5 583,30	22 551,08
Valeur liquidative unitaire	155,68	164,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,13	-1,73
Capitalisation unitaire sur revenu	5,31	8,29

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Montpensier Finance a développé une méthodologie interne d'appréciation de la qualité de crédit des obligations et obligations convertibles.

Pour évaluer le risque de crédit d'une obligation, le calcul de la note de crédit de son émetteur est privilégié. Quand cela n'est pas possible, on remonte au niveau de la société parent, ou encore à défaut, de l'ultimate parent.

Le principe est d'attribuer pour chacune des mesures retenues une note de 0 à 1 calculée en référence à un indice de marché généraliste. Les métriques retenues sont celles des dernières périodes publiées par les sociétés (trimestrielle, semestrielle, annuelle ou 12 mois glissant en fonction de la périodicité des publications de chaque société).

En fonction de la typologie d'émetteur, une méthode spécifique est appliquée.

5 typologies d'émetteurs ont été mises en évidence : Corporate non financières, banques, assurances, foncières et souverains.

Pour chacune des typologies d'émetteurs hors souverains, un indice spécifique a été choisi comme référence au calcul.

La notation des souverains s'appuie quant à elle sur le CDS et l'indicateur de momentum économique (scoring macro-économique interne) de la zone géographique du pays concerné.

Pour chaque typologie d'émetteur, des ratios spécifiques sont utilisés et un coefficient de pondération est attribué à chaque ratio.

Pour l'ensemble des typologies d'émetteur : calcul d'une note passée (issue des données publiées des années N-1 et N-2), une note présente (à partir des données publiées de l'année N) et une note future (à partir des données estimées par le consensus) pour obtenir une note globale. Une note M Crédit supérieure à 0.40, correspond à une catégorie Investment Grade, et une note inférieure ou égale à 0.40, correspond à une catégorie High Yield.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR001400DLQ6 - Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 RC : Taux de frais maximum de 1.20% TTC.

FR001400DLR4 - Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 IC : Taux de frais maximum de 0.65% TTC.

Swing pricing

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préalablement déterminé sur la base de critères objectifs par la Société de Gestion, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse en pourcentage de l'actif net, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPCVM.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPCVM peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 IC	Capitalisation	Capitalisation
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 RC	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	50 177 084,12
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	22 506 365,95
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-20 256 079,10
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 081 881,24
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-594 872,24
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	801 732,05
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	55 716 112,02

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 IC		
Parts souscrites durant l'exercice	75 413,24	19 688 149,81
Parts rachetées durant l'exercice	-76 789,54	-20 110 037,85
Solde net des souscriptions/rachats	-1 376,30	-421 888,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	188 023,00	
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 RC		
Parts souscrites durant l'exercice	17 877,15	2 818 216,14
Parts rachetées durant l'exercice	-909,37	-146 041,25
Solde net des souscriptions/rachats	16 967,78	2 672 174,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	22 551,08	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

		En montant
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 IC		
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises		
Commissions de souscription acquises		
Commissions de rachat acquises		
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 RC		
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises		
Commissions de souscription acquises		
Commissions de rachat acquises		

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 IC FR001400DLR4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	52 006 545,74	188 023,00	276,59
M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 RC FR001400DLQ6	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 709 566,28	22 551,08	164,49

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
ETATS-UNIS	17 026,28		17 026,28		17 026,28	
ALLEMAGNE	7 910,07	1 200,24	5 944,46	765,37	7 910,07	
ITALIE	5 714,43		4 374,13	1 340,30	5 714,43	
FRANCE	5 542,75	2 376,89	1 460,18	1 705,68	5 542,75	
PAYS-BAS	3 757,29		3 757,29		3 757,29	
Autres	15 359,85	1 959,00	10 827,36	2 573,49	15 359,85	
Total	55 310,67	5 536,13	43 389,70	6 384,84	55 310,67	

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	305,66				305,66
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					305,66

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	305,66						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	305,66						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 JPY +/-	Devise 4 CHF +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	21 363,52	850,69			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	29,31	1,07		5,58	3,33
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir	144,38				
Devises à livrer	-21 541,13	-842,18			
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	-3,92	9,58		5,58	3,33

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	24 960,93	30 349,74	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	24 960,93	30 349,74	0,00

(*) Source SDG

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
SOCIETE GENERALE PAR	260,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PAR		217,72
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	101 237,38
	Collatéraux	260 000,00
Total des créances		361 237,38
Dettes		
	Frais de gestion fixe	33 437,28
	Autres dettes	10 304,13
Total des dettes		43 741,41
Total des créances et des dettes		317 495,97

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	333 806,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Rétrocessions des frais de gestion	
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 RC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	30 627,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	3 079 542,97
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	3 079 542,97
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 079 542,97

Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	2 892 438,65
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 892 438,65
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 892 438,65
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	2 892 438,65
Total	2 892 438,65
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	187 104,32
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	187 104,32
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	187 104,32
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	187 104,32
Total	187 104,32
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-588 716,10
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-588 716,10
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-588 716,10

Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-549 482,05
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-549 482,05
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-549 482,05
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-549 482,05
Total	-549 482,05
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 RC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-39 234,05
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-39 234,05
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-39 234,05
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-39 234,05
Total	-39 234,05
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			55 310 668,20	99,27
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			55 310 668,20	99,27
Boissons			3 006 771,85	5,40
DAVIDE CAMPARI MILANO 2.375% 17-01-29	EUR	900 000	870 503,82	1,56
FOMENTO ECONOMICO MEXICANO SAB DE 2.625% 24-02-26	EUR	2 100 000	2 136 268,03	3,84
Compagnies aériennes			1 873 266,17	3,36
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	EUR	1 200 000	1 200 242,02	2,15
JETBLUE AIRWAYS 0.5% 01-04-26	USD	750 000	673 024,15	1,21
Composants automobiles			956 075,94	1,72
NIO 0.5% 01-02-27 CV	USD	1 000 000	956 075,94	1,72
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			618 721,95	1,11
OCADO GROUP 0.75% 18-01-27 CV	GBP	600 000	618 721,95	1,11
Equipement et services pour l'énergie			488 909,79	0,88
SUNRUN ZCP 01-02-26 CV	USD	550 000	488 909,79	0,88
Equipements de communication			862 813,50	1,55
XIAOMI BEST TIME INTL ZCP 17-12-27	USD	800 000	862 813,50	1,55
Equipements électriques			386 859,12	0,69
SGL CARBON AG 5.75% 28-06-28	EUR	400 000	386 859,12	0,69
Equipements et fournitures médicaux			1 768 996,73	3,18
DIASORIN ZCP 05-05-28 CV	EUR	1 600 000	1 406 200,00	2,53
HAEMONETICS ZCP 01-03-26 CV	USD	400 000	362 796,73	0,65
Equipements et instruments électroniques			806 843,81	1,45
OKTA 0.375% 15-06-26 CV	USD	900 000	806 843,81	1,45
Gaz			637 175,27	1,14
SNAM 3.25% 29-09-28 CV EMTN	EUR	600 000	637 175,27	1,14
Gestion immobilière et développement			3 521 962,47	6,32
LEG IMMOBILIEN AG 0.4% 30-06-28	EUR	2 200 000	1 989 833,04	3,57
TAG IMMOBILIEN AG 0.625% 27-08-26	EUR	1 600 000	1 532 129,43	2,75
Hôtels, restaurants et loisirs			1 775 969,50	3,19
AIRBNB ZCP 15-03-26 CV	USD	1 000 000	903 300,60	1,62
MEITUAN ZCP 27-04-28 CV	USD	700 000	640 699,70	1,15
TRAINLINE 1.0% 14-01-26 CV	GBP	200 000	231 969,20	0,42
Immobilier			543 194,56	0,97
MARRIOTT VACATIONS WORLDWIDE 3.25% 15-12-27	USD	600 000	543 194,56	0,97
Logiciels			7 369 418,08	13,23
BILLCOM ZCP 01-04-27 CV	USD	1 800 000	1 534 748,94	2,75
BLACKLINE ZCP 15-03-26 CV	USD	900 000	815 524,10	1,46
DIGITALOCEAN ZCP 01-12-26 CV	USD	750 000	645 365,77	1,16
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	600 000	574 991,08	1,03

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NEXI ZCP 24-02-28 CV	EUR	1 000 000	885 260,00	1,59
UNITY SOFTWARE ZCP 15-11-26 CV	USD	1 000 000	877 893,51	1,58
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	EUR	2 200 000	2 035 634,68	3,66
Logiciels et services internet			433 289,45	0,78
CONFLUENT ZCP 15-01-27 CV	USD	500 000	433 289,45	0,78
Médias			1 041 696,08	1,87
CABLE ONE 1.125% 15-03-28 CV	USD	800 000	639 627,67	1,15
CABLE ONE ZCP 15-03-26 CV	USD	450 000	402 068,41	0,72
Médias et services interactifs			1 239 366,74	2,22
SNAP 0.125% 01-03-28 CV	USD	1 200 000	946 666,00	1,69
SNAP ZCP 01-05-27 CV	USD	350 000	292 700,74	0,53
Métaux et minérais			1 157 180,18	2,08
VOESTALPHOL AG 2.75% 28-04-28	EUR	1 200 000	1 157 180,18	2,08
Multi utilities			982 400,00	1,76
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	EUR	10	982 400,00	1,76
Pétrole et gaz			1 340 295,10	2,41
ENI 2.95% 14-09-30 CV EMTN	EUR	1 300 000	1 340 295,10	2,41
Producteur et commerce d'énergie indépendants			801 437,50	1,44
VOLTALIA 1.0% 13-01-25 CV	EUR	25 000	801 437,50	1,44
Produits chimiques			630 433,47	1,13
LG CHEM 1.6% 18-07-30 CV	USD	700 000	630 433,47	1,13
Produits pharmaceutiques			889 632,14	1,60
GUARDANT HEALTH ZCP 15-11-27	USD	1 100 000	889 632,14	1,60
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			2 714 837,12	4,87
AMSSOSRAM AG 2.125% 03-11-27 CV	EUR	900 000	701 987,22	1,26
GLOBALWAFERS 1.5% 23-01-29 CV	EUR	1 200 000	1 137 020,00	2,04
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	EUR	3 500	593 054,00	1,06
WOLFSPEED 1.875% 01-12-29 CV	USD	700 000	282 775,90	0,51
Services aux collectivités			693 247,56	1,24
BLOCK 0.25% 01-11-27 CV	USD	400 000	334 825,40	0,60
BLOCK ZCP 01-05-26 CV	USD	400 000	358 422,16	0,64
Services aux entreprises			3 226 656,99	5,79
BASIC FIT NV 1.5% 17-06-28 CV	EUR	1 800 000	1 717 353,99	3,09
LAGFIN SCA 3.5% 08-06-28 CV	EUR	1 000 000	933 120,00	1,67
SAGERPAR ZCP 01-04-26 CV	EUR	600 000	576 183,00	1,03
Services aux professionnels			409 556,04	0,74
UPWORK 0.25% 15-08-26 CV	USD	460 000	409 556,04	0,74
Services clientèle divers			2 039 937,90	3,66
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 0.625% 09-02-28	EUR	1 500 000	1 362 654,90	2,44
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 1.25% 30-04-26	EUR	700 000	677 283,00	1,22

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services de télécommunication diversifiés			1 943 055,89	3,49
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-11-31 CV	EUR	1 000 000	882 039,11	1,58
CELLNEX TELECOM 2.125% 11-08-30 CV	EUR	1 000 000	1 061 016,78	1,91
Services financiers diversifiés			7 127 701,23	12,79
AFFIRM ZCP 15-11-26 CV	USD	750 000	651 253,73	1,17
GROUPE BRUXELLES LAMBERT 2.125% 29-11-25	EUR	1 600 000	1 587 108,27	2,85
LUCID GROUP 1.25% 15-12-26 CV	USD	800 000	607 758,17	1,09
LUMENTUM 0.5% 15-06-28 CV	USD	900 000	840 236,18	1,51
OPENDOOR TECHNOLOGIES 0.25% 15-08-26	USD	800 000	679 054,68	1,22
ORPAR 2.0% 07-02-31 CV	EUR	1 800 000	1 705 684,38	3,05
WENDEL 2.625% 27-03-26 CV	EUR	1 000 000	1 056 605,82	1,90
Services liés aux technologies de l'information			3 350 105,19	6,01
BECHTLE AG 2.0% 08-12-30 CV	EUR	800 000	765 366,86	1,37
CLOUDFLARE ZCP 15-08-26 CV	USD	900 000	831 456,29	1,49
SEA 0.25% 15-09-26 CV	USD	1 000 000	875 328,98	1,57
TELADOC HEALTH 1.25% 01-06-27	USD	600 000	506 063,74	0,91
WIXCOM ZCP 15-08-25 CV	USD	400 000	371 889,32	0,67
Sociétés d'investissement immobilier (SII)			269 288,88	0,48
PEBBLEBROOK HOTEL TRUST 1.75% 15-12-26	USD	300 000	269 288,88	0,48
Soins et autres services médicaux			403 572,00	0,72
CLARIANE 0.875% 06-03-27 CV	EUR	8 000	403 572,00	0,72
Total			55 310 668,20	99,27

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/EUR/USD/20250123		-23,41	USD	144 383,48	EUR	-144 406,89
V/GBP/EUR/20250220		-894,33	EUR	841 289,53	GBP	-842 183,86
V/USD/EUR/20250123		-216 798,97	EUR	21 324 332,43	USD	-21 541 131,40
Total		-217 716,71		22 310 005,44		-22 527 722,15

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*) +/-
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	55 310 668,20
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-217 716,71
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	666 901,94
Autres passifs (-)	-43 741,41
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	55 716 112,02

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 IC	EUR	188 023,00	276,59
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 RC	EUR	22 551,08	164,49

M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00
DÉPÔTS	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	45 568 718,56
Actions et valeurs assimilées	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées	41 583 178,49
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	41 583 178,49
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances négociables	0,00
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Organismes de placement collectif	3 985 540,07
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 985 540,07
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
Autres instruments financiers	0,00
CRÉANCES	27 866 593,15
Opérations de change à terme de devises	27 491 382,10
Autres	375 211,05
COMPTE FINANCIERS	3 807 835,79
Liquidités	3 807 835,79
TOTAL DE L'ACTIF	77 243 147,50

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital	49 315 162,63
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 009 011,37
Résultat de l'exercice (a,b)	1 870 932,86
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	50 177 084,12
* Montant représentatif de l'actif net	
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
DETTES	27 066 063,38
Opérations de change à terme de devises	27 024 876,12
Autres	41 187,26
COMPTE FINANCIERS	0,00
Concours bancaires courants	0,00
Emprunts	0,00
TOTAL DU PASSIF	77 243 147,50

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	52 499,58
Produits sur actions et valeurs assimilées	13 429,96
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 411 730,30
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 314,45
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
TOTAL (1)	1 479 974,29
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	50,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	1,29
Autres charges financières	0,00
TOTAL (2)	51,29
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 479 923,00
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	137 790,94
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 342 132,06
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	528 800,80
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 870 932,86

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 29 décembre 2023 a une durée exceptionnelle de 7 mois et 9 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR001400DLQ6 - Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART RC : Taux de frais maximum de 1.20% TTC.

Swing pricing

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préalablement déterminé sur la base de critères objectifs par la Société de Gestion, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse en pourcentage de l'actif net, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPCVM.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPCVM peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART IC	Capitalisation	Capitalisation
Parts M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART RC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	48 709 738,92
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-67 835,70
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	43 194,55
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-457 659,92
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	179 649,08
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-715 313,13
Frais de transactions	-114 688,54
Différences de change	323 197,18
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	934 669,62
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>934 669,62</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 342 132,06
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	50 177 084,12

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	41 583 178,49	82,87
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	41 583 178,49	82,87
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	41 583 178,49	82,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 807 835,79	7,59
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	387 336,00	0,77	18 675 944,64	37,22	20 286 910,66	40,43	2 232 987,19	4,45
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 807 835,79	7,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	24 961 761,21	49,75	966 862,03	1,93	529 620,38	1,06	99 022,57	0,20
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 286 007,05	2,56	5 896,89	0,01	569,10	0,00	318,58	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	25 506 115,42	50,83	909 038,61	1,81	511 212,53	1,02	98 509,56	0,20
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	27 491 382,10
	Souscriptions à recevoir	372 961,05
	Coupons et dividendes en espèces	2 250,00
TOTAL DES CRÉANCES		27 866 593,15
DETTES		
	Vente à terme de devise	27 024 876,12
	Frais de gestion fixe	25 169,16
	Autres dettes	16 018,10
TOTAL DES DETTES		27 066 063,38
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		800 529,77

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART IC		
Parts souscrites durant l'exercice	189 660,42	47 858 631,27
Parts rachetées durant l'exercice	-261,12	-66 080,77
Solde net des souscriptions/rachats	189 399,30	47 792 550,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	189 399,30	
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART RC		
Parts souscrites durant l'exercice	5 594,81	851 107,65
Parts rachetées durant l'exercice	-11,51	-1 754,93
Solde net des souscriptions/rachats	5 583,30	849 352,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 583,30	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART IC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART RC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

		29/12/2023
Parts M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART IC		
Commissions de garantie		0,00
Frais de gestion fixes		135 219,93
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,65
Rétrocessions des frais de gestion		0,00
Parts M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART RC		
Commissions de garantie		0,00
Frais de gestion fixes		2 571,01
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,20
Rétrocessions des frais de gestion		0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	1 870 932,86
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00
Total	1 870 932,86

	29/12/2023
Parts M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART IC	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 841 249,80
Total	1 841 249,80

	29/12/2023
Parts M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART RC	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	29 683,06
Total	29 683,06

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 009 011,37
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	-1 009 011,37

	29/12/2023
Parts M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART IC	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-991 511,39
Total	-991 511,39

	29/12/2023
Parts M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART RC	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-17 499,98
Total	-17 499,98

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2023
Actif net Global en EUR	50 177 084,12
Parts M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART IC en EUR	
Actif net	49 307 845,11
Nombre de titres	189 399,30
Valeur liquidative unitaire	260,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,23
Capitalisation unitaire sur résultat	9,72
Parts M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART RC en EUR	
Actif net	869 239,01
Nombre de titres	5 583,30
Valeur liquidative unitaire	155,68
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,13
Capitalisation unitaire sur résultat	5,31

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DELIVERY HERO SE 1.0% 23-01-27	EUR	300 000	238 440,46	0,47
DELIVERY HERO SE 1.5% 15-01-28	EUR	600 000	451 605,52	0,90
DELIVERY HERO SE 2.125% 10-03-29	EUR	500 000	361 394,30	0,72
LEG IMMOBILIEN AG 0.4% 30-06-28	EUR	1 000 000	863 064,57	1,72
LEG IMMOBILIEN SE 0.875% 01-09-25	EUR	300 000	292 801,34	0,59
MORPHOSYS AG 0.625% 16-10-25	EUR	700 000	592 206,33	1,18
RAG STIFTUNG ZCP 02-10-24 CV	EUR	400 000	387 336,00	0,77
SGL CARBON AG 5.75% 28-06-28	EUR	200 000	202 187,52	0,41
TAG IMMOBILIEN AG 0.625% 27-08-26	EUR	400 000	352 626,36	0,70
TUI AG 5.0% 16-04-28 CV	EUR	1 700 000	1 677 376,99	3,34
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27 CV	EUR	900 000	770 747,83	1,54
TOTAL ALLEMAGNE			6 189 787,22	12,34
AUTRICHE				
AMS AGA 2.125% 03-11-27 CV	EUR	900 000	718 376,51	1,43
TOTAL AUTRICHE			718 376,51	1,43
BERMUDAUX				
NCL 2.5% 15-02-27 CV	USD	800 000	690 963,97	1,38
TOTAL BERMUDAUX			690 963,97	1,38
CHINE				
MEITUAN ZCP 27-04-27 CV	USD	300 000	248 773,30	0,49
MEITUAN ZCP 27-04-28 CV	USD	400 000	313 790,82	0,63
NIO 0.5% 01-02-27 CV	USD	1 000 000	833 342,37	1,66
TOTAL CHINE			1 395 906,49	2,78
ESPAGNE				
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-11-31 CV	EUR	700 000	584 711,15	1,17
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	EUR	900 000	803 224,53	1,60
TOTAL ESPAGNE			1 387 935,68	2,77
ETATS-UNIS				
3D SYSTEMS ZCP 15-11-26 CV	USD	450 000	310 533,86	0,61
AFFIRM ZCP 15-11-26 CV	USD	750 000	556 939,49	1,11
ALTERYX 1.0% 01-08-26 CV	USD	550 000	486 686,14	0,97
BILLCOM ZCP 01-04-27 CV	USD	1 800 000	1 356 462,65	2,71
BLACKLINE ZCP 15-03-26 CV	USD	900 000	723 180,94	1,44
BLOCK 0.25% 01-11-27 CV	USD	400 000	297 742,77	0,59
BLOCK ZCP 01-05-26 CV	USD	400 000	318 184,29	0,63
CABLE ONE 1.125% 15-03-28 CV	USD	800 000	552 083,90	1,10
CABLE ONE ZCP 15-03-26 CV	USD	450 000	348 873,86	0,70
CHEGG ZCP 01-09-26 CV	USD	1 100 000	829 150,41	1,65
CLOUDFLARE ZCP 15-08-26 CV	USD	900 000	737 476,77	1,47
COINBASE GLOBAL 0.5% 01-06-26	USD	700 000	578 813,61	1,15
CONFLUENT ZCP 15-01-27 CV	USD	500 000	378 449,79	0,76
CRYOPORT 0.75% 01-12-26 CV	USD	300 000	220 271,63	0,44
DIGITALOCEAN ZCP 01-12-26	USD	750 000	561 553,14	1,12
DUKE ENERGY 4.125% 15-04-26 CV	USD	300 000	274 864,17	0,54

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FASTLY ZCP 15-03-26 CV	USD	300 000	236 418,14	0,47
GUARDANT HEALTH ZCP 15-11-27	USD	1 100 000	701 134,72	1,40
HAEMONETICS ZCP 01-03-26 CV	USD	400 000	322 334,65	0,65
HALOZYME THERAPEUTICS 0.25% 01-03-27	USD	370 000	289 713,95	0,58
JETBLUE AIRWAYS 0.5% 01-04-26	USD	750 000	488 195,08	0,98
LUCID GROUP 1.25% 15-12-26 CV	USD	800 000	381 211,97	0,76
LUMENTUM 0.5% 15-06-28 CV	USD	900 000	644 444,02	1,29
LUMINAR TECHNOLOGIES 1.25% 15-12-26	USD	500 000	211 944,81	0,43
LYFT 1.5% 15-05-25 CV	USD	520 000	449 507,39	0,89
MARRIOTT VACATIONS WORLDWIDE 3.25% 15-12-27	USD	600 000	484 232,29	0,97
OKTA 0.375% 15-06-26 CV	USD	900 000	724 191,38	1,44
OPENDOOR TECHNOLOGIES 0.25% 15-08-26	USD	800 000	561 478,34	1,12
PEBBLEBROOK HOTEL TRUST 1.75% 15-12-26	USD	300 000	244 182,39	0,49
RAPID7 0.25% 15-03-27 CV	USD	700 000	573 721,15	1,15
REPAY ZCP 01-02-26 CV	USD	250 000	193 106,22	0,38
SNAP 0.125% 01-03-28 CV	USD	800 000	571 079,48	1,13
SNAP ZCP 01-05-27 CV	USD	350 000	254 468,05	0,51
SOCIAL CAPITAL HEDOSOPHIA HOLDS CORP V ZCP 15-10-26	USD	750 000	578 528,03	1,16
SPIRIT AIRLINES 1.0% 15-05-26	USD	400 000	253 811,87	0,50
SPOTIFY U ZCP 15-03-26 CV	USD	1 200 000	959 616,54	1,91
SUNNOVA ENERGY INTL 2.625% 15-02-28	USD	800 000	492 436,33	0,98
SUNRUN ZCP 01-02-26 CV	USD	550 000	387 274,82	0,77
TECHTARGET ZCP 15-12-26 CV	USD	300 000	225 937,33	0,45
TELADOC HEALTH 1.25% 01-06-27	USD	600 000	448 568,66	0,89
UNITY SOFTWARE ZCP 15-11-26 CV	USD	1 000 000	754 473,57	1,50
UPWORK 0.25% 15-08-26 CV	USD	460 000	356 068,47	0,71
WOLFSPEED 1.875% 01-12-29 CV	USD	1 200 000	734 600,23	1,46
TOTAL ETATS-UNIS			21 053 947,30	41,96
FRANCE				
CLARIANE 0.875% 06-03-27 CV	EUR	8 000	315 016,00	0,63
NEOEN 2.875% 14-09-27 CV	EUR	600 000	566 014,30	1,13
VOLTALIA 1.0% 13-01-25 CV	EUR	25 000	741 825,00	1,48
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	4 000	359 606,00	0,71
TOTAL FRANCE			1 982 461,30	3,95
HONG-KONG				
XIAOMI BEST TIME INTL	USD	400 000	323 866,33	0,64
TOTAL HONG-KONG			323 866,33	0,64
ISRAEL				
FIVERR INTL ZCP 01-11-25 CV	USD	525 000	422 811,69	0,84
WIXCOM ZCP 15-08-25 CV	USD	400 000	329 570,17	0,66
TOTAL ISRAEL			752 381,86	1,50
ITALIE				
DIASORIN ZCP 05-05-28 CV	EUR	400 000	330 334,00	0,66
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	600 000	560 966,89	1,11
NEXI ZCP 24-02-28 CV	EUR	500 000	434 347,50	0,87
TOTAL ITALIE			1 325 648,39	2,64
JAPON				
MERCARI ZCP 14-07-28 CV	JPY	20 000 000	99 022,57	0,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL JAPON			99 022,57	0,19
LUXEMBOURG				
LAGFIN SCA 3.5% 08-06-28 CV	EUR	300 000	295 731,40	0,59
TOTAL LUXEMBOURG			295 731,40	0,59
PAYS-BAS				
BASIC FIT NV 1.5% 17-06-28 CV	EUR	1 100 000	997 591,89	1,99
ENCAVIS FINANCE BV 1.875% PERP	EUR	600 000	552 281,51	1,11
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 0.625% 09-02-28	EUR	900 000	681 265,44	1,36
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 1.25% 30-04-26	EUR	700 000	613 990,96	1,23
SHOP APOTHEKE EUROPE NV ZCP 21-01-28	EUR	300 000	280 842,00	0,55
ZUR ROSE FINANCE BV 2.75% 31-03-25	CHF	500 000	529 620,38	1,05
TOTAL PAYS-BAS			3 655 592,18	7,29
ROYAUME-UNI				
OCADO GROUP 0.75% 18-01-27 CV	GBP	600 000	545 480,19	1,09
OCADO GROUP 0.875% 09-12-25 CV	GBP	200 000	210 352,30	0,42
TRAINLINE 1.0% 14-01-26 CV	GBP	200 000	211 029,54	0,42
TOTAL ROYAUME-UNI			966 862,03	1,93
SINGAPOUR				
SEA 0.25% 15-09-26 CV	USD	1 000 000	744 695,26	1,48
TOTAL SINGAPOUR			744 695,26	1,48
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			41 583 178,49	82,87
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			41 583 178,49	82,87
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI DP	EUR	5,18	3 985 540,07	7,95
TOTAL FRANCE			3 985 540,07	7,95
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 985 540,07	7,95
TOTAL Organismes de placement collectif			3 985 540,07	7,95
Créances			27 866 593,15	55,53
Dettes			-27 066 063,38	-53,94
Comptes financiers			3 807 835,79	7,59
Actif net			50 177 084,12	100,00

Parts M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART IC	EUR	189 399,30	260,33
Parts M INTERNATIONAL CONVERTIBLE 2028 PART RC	EUR	5 583,30	155,68

7. ANNEXE(S)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : **M International Convertible 2028 RC**

Code ISIN du produit : **FR001400DLQ6**

Date de production du document d'informations clés : 12 septembre 2024

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montpensier Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Montpensier Finance est agréée en France sous le n° GP 97-125 et réglementée par l'AMF.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Initiateur du Produit :

Montpensier Finance

Site internet :

www.montpensier.com

Appelez le +33 1 45 05 55 55 pour de plus amples informations.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE ET DURÉE

Type : OPCVM soumis au droit français.

Durée : OPC créé pour une durée de 99 ans.

OBJECTIFS

Le FCP a pour objectif d'obtenir à l'horizon 2028 - soit environ 6 ans au moment de son lancement - une performance supérieure à 2,65% annualisés nets de frais pour les parts IC, et une performance supérieure à 2,10% annualisés nets de frais pour les parts RC, par une exposition au marché des obligations convertibles internationales.

Cet objectif ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie. Il est déterminé dans l'hypothèse des conditions de marché observées au moment du lancement du fonds. En cas de dégradation des conditions de marché, du défaut ou de la dégradation de certains émetteurs, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

Le FCP n'est pas géré en référence à un indicateur de référence.

La méthode de gestion du portefeuille consiste, de manière discrétionnaire, en une approche multicritères de la sélection de valeurs par le gérant alliant le taux de rendement actuel des obligations convertibles, le risque crédit, le potentiel d'appréciation des actions sous-jacentes et l'analyse des spécificités techniques propres aux obligations convertibles. Dans l'objectif d'atteindre son objectif de gestion, le gérant investira de façon discrétionnaire, notamment à travers une Stratégie de buy and maintain, sur des obligations convertibles de différentes maturités, y compris de titres dont la maturité excède celle du fonds. Cependant, la stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations convertibles, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, dans le cadre d'une gestion active.

L'univers d'investissement « obligations convertibles » et autres assimilés est centré principalement, à hauteur de 0% minimum de l'actif, et dans la limite de 110% de l'actif, en obligations convertibles de toutes natures.

Il pourra investir, en fonction des évolutions du marché, jusqu'à 110% de son actif en obligations, titres négociables à moyen terme d'une durée initiale supérieure à 1 an, obligations convertibles et valeurs assimilés libellées en devises autres que l'euro, et dans la limite de 20% maximum de l'actif net en actions de toutes capitalisations, y compris de petite capitalisation (ie dont la capitalisation boursière est inférieure à 2 Milliards d'EUR), de tous secteurs économiques et de toutes zones géographiques. Il pourra investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou FIA. L'exposition du portefeuille sur les marchés émergents ne pourra dépasser 50% de l'actif net.

L'OPCVM peut investir dans des titres de créances et des instruments du marché monétaire entre 0 et 100% de l'actif net du fonds.

Les investissements sont réalisés sans contrainte géographique. Le delta actions de l'OPCVM à vocation à se situer entre 0 et 70%. Le delta est l'indicateur de sensibilité qui mesure la variation du prix d'une obligation convertible par rapport à la variation de 1% du cours de l'action sous-jacente.

Par exemple un delta du portefeuille de 40% signifie que la variation théorique du portefeuille sera de 0,40%, si la variation des actions sous-jacentes est de 1%. (delta de chaque titre en portefeuille pondéré par le poids de la ligne dans le portefeuille).

L'OPCVM peut investir dans des obligations, des titres de créance et des instruments du marché monétaire sans limite de notation. La répartition dette privée/dette publique est à la discréption du gérant.

L'OPCVM est géré dans une limite de sensibilité du portefeuille (variation du prix d'un emprunt en fonction de la variation de 1% des taux d'intérêt) de 0 à 7.

L'OPCVM peut intervenir sur les instruments dérivés. Le gérant pourra intervenir sur le risque action et taux à titre d'exposition et/ou de couverture. En outre, dans la mesure où l'obligation convertible est une obligation présentant une option de conversion, le gérant pourra avoir recours aux dérivés visant à couvrir ou à accentuer une composante des obligations convertibles (sensibilité aux actions ou aux obligations).

Le risque de change, qui pourra atteindre 100% de l'actif net, peut être couvert en tout ou partie par des opérations de change à terme de gré à gré ou par l'utilisation d'instruments financiers à terme et optionnels, négociés sur des marchés réglementés.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés financiers et souhaitant réaliser un investissement dans le cadre d'une détention recommandée d'une durée minimale de 5 ans, étant rappelé que le fonds présente un risque de perte en capital. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard de l'horizon d'investissement recommandé et de l'acceptation des risques liés à cet investissement.

Le fonds n'est pas destiné à être diffusé ou commercialisé aux États-Unis, et il ne s'adresse pas aux personnes soumises à la réglementation américaine.

Cependant, à toutes fins utiles, le Fonds et Montpensier Finance sont enregistrés auprès de l'IRS en tant que Reporting FFI, IGA model 1.

INFORMATIONS PRATIQUES

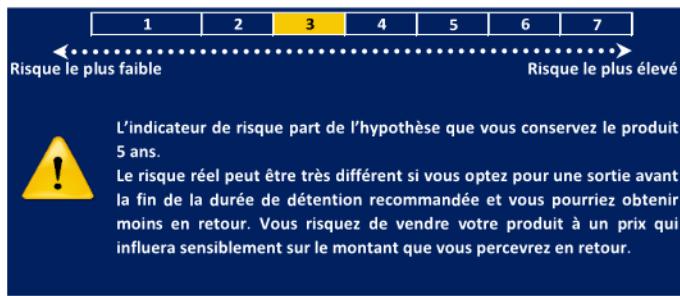
Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite auprès de MONTPENSIER FINANCE, 58 avenue Marceau, 75008 PARIS, France, ou sur le site internet : www.montpensier.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet : www.montpensier.com.

L'investisseur a la faculté de transmettre ses ordres de souscription et de rachat chaque jour de valorisation avant 11h00, sauf éventuel délai spécifique convenu avec son établissement financier.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



Objet et principales limites de l'indicateur :

L'indicateur synthétique de risque (classé sur une échelle comportant 7 niveaux) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 3, entre faible et moyen, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable, que la capacité du produit à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité, les instruments financiers par nature suffisamment liquides, sont néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible.
 - Risque de contrepartie , i.e. de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
 - Risque de crédit, i.e. risque lié à la défaillance (impossibilité par l'émetteur de rembourser ou de verser les intérêts prévus), ou à la dégradation de notation des émetteurs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

Perte maximale possible de capital investi

Ce fonds ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques du fonds sont disponibles dans la rubrique "Profil de risque" du prospectus.

SCENARII DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictée avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit (ou du proxy) au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		Ce que vous pourriez obtenir si vous sortez après	
Exemple d'investissement initial de 10 000 EUR		1 an	5 ans *
Scénario Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7 059 € -29.4%	6 763 € -7.5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7 367 € -26.3%	8 132 € -4.1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 256 € -7.4%	9 660 € -0.7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 750 € 7.5%	11 876 € 3.5%

* Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Dans le cas où le scénario de tensions serait plus favorable que le scénario défavorable, alors le scénario de tensions correspond au scénario défavorable.

* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 9/2017 à 9/2022.

* Le scénario défavorable est calculé pour un investissement d'au moins un proxy appartenant, sur une période allant de 3/2017 à 3/2018.

* Le scénario favorable est calculé pour un investissement utilisant un proxy approprié, sur une période allant de 6/2013 à 6/2020

QUE SE PASSE-T-IL SI MONTPENSIER FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'ÉFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?
COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement initial de 10 000 EUR	si vous vendez après 1 an	si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	1 070 €	1 914 €
Incidence des coûts annuels (RIY) par an*	-10.70%	3.83% chaque année

* Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans), il est prévu que votre rendement moyen par an, dans le cas d'un scénario intermédiaire, soit de 3.14% avant déduction des coûts et de -0.69% après cette déduction.

Le cas échéant, il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (à l'entrée : 7.00 % du montant investi / 700.00 EUR ; à la sortie : 2.00 % du montant investi / 200.00 EUR).

COMPOSITIONS DES COÛTS

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	7.0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermédiaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 700 EUR
Coûts de sortie	2.0% du montant que vous souhaitez désinvestir. Il s'agit d'un montant maximum. Votre intermédiaire financier vous informera du montant effectivement prélevé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	1.43% par an du montant investi. Il s'agit d'une estimation utilisant un proxy approprié.	144 EUR
Coûts de transaction de portefeuille	0.55% par an de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction des quantités que nous achetons et vendons.	55 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit est destiné à un investissement de long terme. Vous devez être prêts à le détenir au moins 5 ans. Cependant, vous pouvez demander le remboursement de votre investissement sans pénalité à tout moment durant cette période, ou encore le conserver plus longtemps (si vous optez pour une sortie avant la fin de la durée de détention recommandée, vous pourriez obtenir un rendement inférieur en retour, voire une perte plus importante).

Vous pouvez racheter vos parts de ce produit sur une base quotidienne en conformité avec les termes spécifiés dans le prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficultés inattendues concernant la compréhension, la négociation ou le traitement du produit, vous pouvez contacter directement Montpensier Finance.

Adresse Postale : 58 avenue Marceau - 75008 PARIS - FRANCE.

Site internet : www.montpensier.com - adresse e-mail : reclamations@montpensier.com

En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à sa réclamation, les coordonnées du médiateur compétent, celui de l'Autorité des marchés financiers figurent ci-après :

Médiateur de l'AMF : Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02

<http://www.amf-france.org/Le-mEDIATEUR-de-l-AMF/Presentation.html>

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les risques énoncés dans le présent document mettent en évidence certains des risques liés à l'investissement dans ce produit, mais pas tous. Avant de prendre une quelconque décision d'investissement, vous devez vous assurer que vous comprenez parfaitement les risques liés à ce produit et demander un avis professionnel si nécessaire. Les autres risques et les termes intégraux du produit sont énoncés dans le Prospectus relatif à l'émission du produit, tel que complété et amendé en tant que de besoin.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation (cf profil de risque et de rendement et prospectus). Le règlement intervient trois jours ouvrés après la demande.

Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez vous reporter à la rubrique «Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 3 "Emission et rachat des parts" du règlement du FCP disponibles sur le site internet : montpensier.com.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion, mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Compte tenu de l'intégration de critères ESG dans son objectif de gestion, le fonds prend actuellement un engagement d'alignement du portefeuille sur la taxonomie européenne minimal de 0%.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur la page dédiée du fonds sur le site internet montpensier.com

Dénomination du produit :
M International Convertible 2028

Identifiant d'entité juridique :
969500U3596BV227MW15

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**.

Ce règlement n'établit pas de liste d'**activités économiques durables sur le plan social**. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

● ● Oui

- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :
_____ % de l'actif net du fonds
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :
_____ % de l'actif net du fonds

● ● Non

- Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 35.4% d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Une Entreprise est identifiée comme durable par la société de gestion, en appliquant la méthodologie décrite dans la politique ESG disponible sur le site internet montpensier.com.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

L'OPC intègre les facteurs de durabilité dans son processus d'investissement, comme indiqué plus en détail ci-dessous et dans la section « Stratégie d'investissement » du Prospectus.

La prise en compte des critères ESG au sein du fonds a pour objectif de conjuguer la performance financière et la volonté d'influencer, dans la mesure du possible, positivement les émetteurs en termes de performances ESG, en encourageant les sociétés à progresser sur l'intégration de critères ESG dans leurs activités, valorisant ainsi les bonnes pratiques.

La société de Gestion a appliqué la politique décrite dans de document d'informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

35.66% du portefeuille investi hors liquidités, quasi-liquidités & éventuels OPC (soit 35.4% de l'actif net du fonds) est constitué d'investissements durable.

L'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille et son empreinte carbone sont significativement inférieures à celles de son indice.

Les proportions sont conservées lorsqu'on ajoute le Scope 3 Upstream : l'intensité carbone du portefeuille et son empreinte carbone sont significativement inférieures à celles de l'indice.

Pour mémoire, le scope 3 tier 1 prenait en compte les émissions des fournisseurs directs du produit final tandis que le Scope 3 Upstream a un scope plus étendu prenant en compte les émissions liées au transport et à la distribution des produits achetés par l'entreprise entre ses fournisseurs de niveau 1 et ses opérations, en plus d'autres services tels que la logistique entrante, la logistique sortante, le transport et la distribution entre les sites de l'entreprise.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

1.1. Performance environnementale

Scopes 1 et 2	31/12/24	29/12/23
Intensité Carbone Moyenne Pondérée		
M International Convertible 2028	85	109
Refinitiv Global Conv Focus EUR	328	313
Empreinte Carbone		
M International Convertible 2028	50	27
Refinitiv Global Conv Focus EUR	104	141
Taux de couverture (en poids actions)		
M International Convertible 2028	100.00%	98.09%
Refinitiv Global Conv Focus EUR	98.27%	96.12%

Source Montpensier Finance à partir des données MSCI

Intensité Carbone Moyenne Pondérée en Tonnes Émissions / \$M Chiffre d'Affaires

Empreinte Carbone en Tonnes Émissions / €M investi

Scope 3 Upstream, cumulé avec les Scopes 1 et 2	31/12/24	29/12/23
Intensité Carbone Moyenne Pondérée		
M International Convertible 2028	366	147
Refinitiv Global Conv Focus EUR	657	376
Empreinte Carbone		
M International Convertible 2028	124	31
Refinitiv Global Conv Focus EUR	225	167
Taux de couverture (en poids actions)		
M International Convertible 2028	100.00%	83.03%
Refinitiv Global Conv Focus EUR	98.27%	90.03%

Source Montpensier Finance à partir des données MSCI

NB : Depuis le 28 juin 2024, nous reportons sur tout le Scope 3 Upstream reporté ou estimé, en remplacement du Scope 3 Tier 1 estimé.

1.2. Performance Sociale

	31/12/24	29/12/23
Suppressions de postes conséquentes		
M International Convertible 2028	2.7%	19.7%
Refinitiv Global Conv Focus EUR	13.7%	17.7%
Taux de couverture (en poids actions)		
M International Convertible 2028	60.22%	76.6%
Refinitiv Global Conv Focus EUR	69.03%	78.0%
	31/12/24	29/12/23
Présence de femmes au Board		
M International Convertible 2028	38.4%	35.5%
Refinitiv Global Conv Focus EUR	32.0%	31.6%
Taux de couverture (en poids actions)		
M International Convertible 2028	100.00%	97.7%
Refinitiv Global Conv Focus EUR	96.75%	96.1%

Source Montpensier Finance / MSCI

Suppressions de postes conséquentes : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme ayant effectué des suppressions de postes conséquentes (supérieures à 1 000 employés ou 10 % de la main-d'œuvre) au cours des trois dernières années.

Présence de femmes au Board : Poids pondéré des femmes parmi les membres des Conseils d'Administration et des Conseils de surveillance des entreprises en portefeuille.

1.3. Performance en matière de Gouvernance

	31/12/24	29/12/23
Indépendence du board		
M International Convertible 2028	85.5%	95.0%
Refinitiv Global Conv Focus EUR	83.5%	84.5%
Rémunération liée à des objectifs ESG		
M International Convertible 2028	62.8%	51.4%
Refinitiv Global Conv Focus EUR	60.4%	53.9%
Taux de couverture (en poids actions)		
M International Convertible 2028	100.00%	97.69%
Refinitiv Global Conv Focus EUR	98.36%	96.12%

Source Montpensier Finance / MSCI

Indépendence du board : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme ayant une majorité des administrateurs indépendants vis-à-vis des employés, des actionnaires majoritaires et des États.

Rémunération liée à des objectifs ESG : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme ayant intégré la prise en compte de critères ESG dans la rémunération des dirigeants. Cette mesure est basée sur les rapports publiés par les sociétés. Elle est strictement axée sur la prise en compte ou non de ces éléments dans les composantes de la rémunération variable et ne prend pas en considération leur efficacité.

1.4. Performance en matière de Droits de l'Homme

	31/12/24	29/12/23
Conformité avec le Pacte Mondial - Pass		
M International Convertible 2028	97.6%	97.7%
Refinitiv Global Conv Focus EUR	89.1%	91.2%
Conformité avec le Pacte Mondial - Watch List		
M International Convertible 2028	2.4%	0.0%
Refinitiv Global Conv Focus EUR	6.6%	4.5%
Conformité avec le Pacte Mondial - Fail		
M International Convertible 2028	0.0%	0.0%
Refinitiv Global Conv Focus EUR	1.1%	0.4%
Conformité avec le Pacte Mondial - NR		
M International Convertible 2028	0.0%	2.3%
Refinitiv Global Conv Focus EUR	3.2%	3.9%
Taux de couverture (en poids actions)		
M International Convertible 2028	100.00%	97.69%
Refinitiv Global Conv Focus EUR	96.75%	96.12%

Source Montpensier Finance / MSCI

Conformité avec le Pacte Mondial : Poids des entreprises en portefeuille identifiées comme respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

● ...et par rapport aux périodes précédentes?

Voir ci-dessus

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

La méthodologie d'identification des investissements durables de Montpensier Finance repose sur les composantes suivantes :

- L'évaluation de la contribution à un objectif de durabilité, qui s'appuie sur une approche best effort, dans l'objectif de sélection des « meilleurs élèves » (ou l'élimination des « moins bons élèves ») sur la base de critères E et/ou S, ainsi qu'une approche via les Objectifs de Développement Durable (ODD) et une approche d'exposition aux activités durables, qui repose sur une définition interne des « activités considérées comme durables » ;
- Le respect des principes de bonne gouvernance, qui s'appuie sur notre évaluation de l'alignement d'intérêts entre les dirigeants, les actionnaires et plus généralement l'ensemble des parties prenantes ;
- L'évaluation du critère « ne pas nuire de manière significative » (DNSH), qui s'appuie sur des exclusions, des Principales Incidences Négatives (PAI) et l'évaluation des controverses, y compris en matière de gouvernance.

Pour plus de détails, voir le Prospectus et le Document Précontractuel SFDR annexé au prospectus de l'OPC disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'évaluation du critère « ne pas nuire de manière significative » (DNSH), s'appuie sur :

- Étape 1 d'analyse ISR : l'exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées : la fabrication d'armes, l'extraction du charbon, le tabac, les divertissements pour adultes, les jeux de hasard, les OGM et l'huile de palme ;
- Étape 2, c'est-à-dire l'exclusion des entreprises notées « CCC » ou « Vigilance Controverse Rouge » par MSCI ESG Research ;
- La prise en compte des PAIs de manière qualitative dans les analyses ISR des valeurs. Les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurent en annexe.

En complément, sont également évaluées comme ne respectant pas le critère DNSH, les valeurs dont l'impact écologique ou solidaire MIA, ou l'impact sur les piliers E et S est négatif.

Pour plus de détails, voir le Prospectus et le Document Précontractuel SFDR annexé au prospectus de l'OPC disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Sont exclues de l'univers d'investissement du fonds les valeurs qui ne sont pas alignées avec certaines normes et conventions mondiales, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGCG), les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme (UNGPRHR).

Les valeurs faisant l'objet d'une controverse « Red » sont exclues de l'univers d'investissement. Parmi ces controverses « Red », on retrouve notamment les sociétés qui ne sont pas en ligne avec le Global Compact des Nations Unies (Droits de l'Homme, Droits du travail, Environnement et Corruption).

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?



Nous prenons en compte les 14 principaux indicateurs d'impacts négatifs dans la politique d'exclusions sectorielles et normatives, l'analyse des pratiques de bonne gouvernance (à travers la méthode propriétaire Montpensier Governance Flag – MGF), l'analyse qualitative propriétaire de la contribution des entreprises aux transitions environnementale et solidaire (Montpensier Impact Assessment – MIA, Montpensier Industry Contributor – MIC), et/ou dans l'analyse des éco-activités qui détermine la contribution à un ou plusieurs objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

La pertinence et la couverture de ces indicateurs dans l'analyse varient en fonction du secteur, de l'industrie et de la région dans lesquels chaque entreprise opère.

Les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité figurent en annexe.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion :
<https://www.montpensier.com/sites/default/files/public/documents/politique-esg.pdf>

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
FEMSA (Heineken) - 2.625% - 02/2026	Food, Beverage and Tot	3.83%	Pays-Bas
Zalando - 0.625% - 08/2027	Retail	3.65%	Allemagne
LEG Immobilien - 0.4% - 06/2028	Real Estate	3.57%	Allemagne
Basic Fit - 1.5% - 06/2028	Travel and Leisure	3.08%	Pays-Bas
Orpar (Remy Cointreau) - 2% - 02/2031	Food, Beverage and Tot	3.06%	France
GBL (Pernod Ricard) - 2.125% - 11/2025	Food, Beverage and Tot	2.85%	France
Bill.com - 0% - 04/2027	Industrial Goods and Se	2.75%	États-Unis
TAG Immobilien - 0.625% - 08/2026	Real Estate	2.75%	Allemagne
DiaSorin - 0% - 05/2028	Health Care	2.52%	Italie
Just Eat (Takeaway.com) - 0.625% - 02/2028	Technology	2.45%	Pays-Bas
Eni - 2.95% - 09/2030	Energy	2.41%	Italie
Lufthansa - 2% - 11/2025	Travel and Leisure	2.15%	Allemagne
Voestalpine AG - 2.75% - 04/2028	Basic Resources	2.08%	Autriche
Globalwafers (Siltronic) - 1.5% - 01/2029	Technology	2.04%	Allemagne
Cellnex Telecom - 2.125% - 08/2030	Telecommunications	1.90%	Espagne
Poids total des 15 premières lignes vs l'actif net du fonds 31/12/24			41.1%



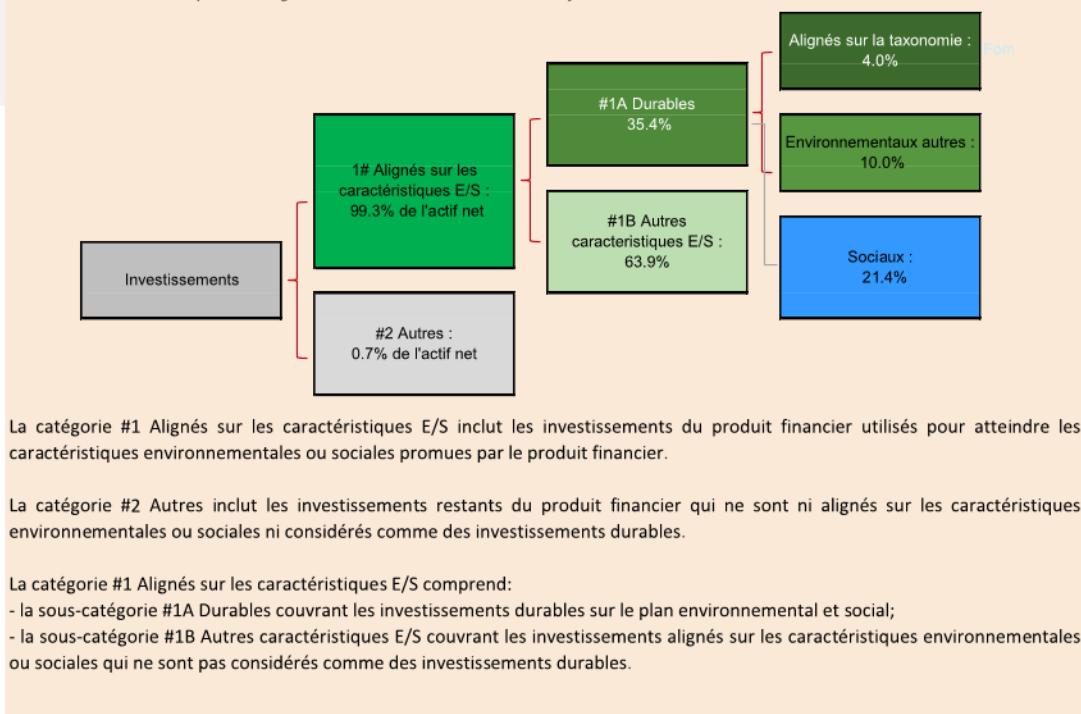
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

L'assiette de calcul des pourcentages mentionnés ci-dessous est l'Actif Net de l'OPCVM.

FAUX
FAUX
VRAI



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

	% AUM
Consumer Discretionary	10.2%
Consumer Staples	6.3%
Health Care	4.8%
Technology	4.4%
Industrials	3.8%
Real Estate	3.6%
Utilities	2.3%
Total des investissements durables	35.4%

de l'actif net du fonds au 31/12/24
Classification ICB (Industry Classification Benchmark) - 11 Secteurs Industries

To comply with the EU Taxonomy, the criteria for **fossil gas** include limitations on emissions and switching to fully renewable power or low-carbon fuels by the end of 2035. For **nuclear energy**, the criteria include comprehensive safety and waste management rules;



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie, sont déterminées en prenant en compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Les données relatives à l'implication des entreprises dans les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie ne sont pas disponibles à ce jour.

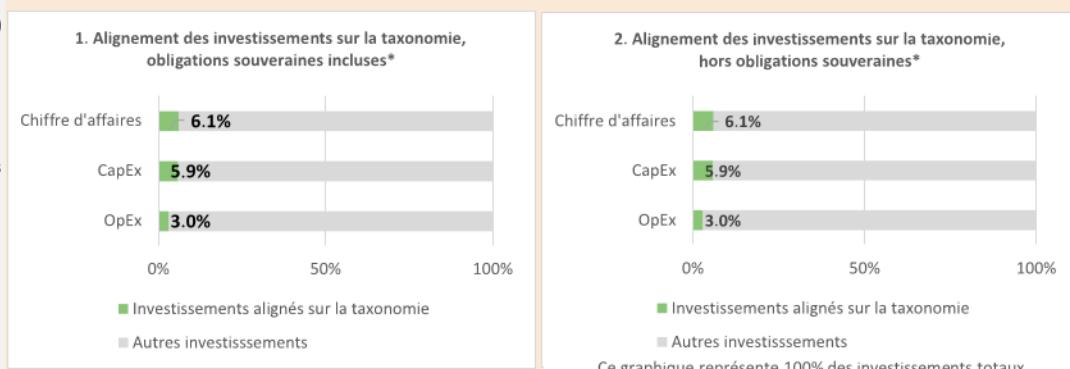
Pour information, de façon plus générale, les valeurs identifiées comme impliquées dans les énergies fossiles et/ou nucléaires représentent 5.45% du portefeuille, soit 1.90% du portefeuille pour les valeurs tirant une partie de leur chiffre d'affaires de l'énergie nucléaire, et 3.55% pour les valeurs impliquées dans les énergies fossiles.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (atténuation du changement climatique) et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les *expositions souveraines*.

Les données relatives au Chiffre d'Affaires sont estimées par MSCI ESG Research selon la méthodologie décrite ci-après.

Les données relatives aux CapEx et aux OpEx tiennent compte uniquement des données publiées par les entreprises.

Le pourcentage d'alignement à la taxonomie indiqué ci-dessus représente la contribution du portefeuille en poids moyen pondéré à l'alignement sur la taxonomie européenne (sur la base du chiffre d'affaires, du CapEx ou de l'OpEx) de l'ensemble des investissements durables qu'ils aient un objectif environnemental ou social.

Alignement sur la taxonomie européenne

L'alignement sur la taxonomie européenne est estimée par MSCI ESG Research, à partir du pourcentage maximum du chiffre d'affaires d'une entreprise provenant de produits et services répondant à des objectifs environnementaux, sur la base du cadre MSCI Sustainable Impact Metrics.

Le pourcentage du chiffre d'affaires provenant de produits et services répondant à des objectifs environnementaux, est réduit à 0 pour les entreprises qui ne satisfont pas aux critères "Do No Significant Harm" et "Minimum Social Safeguards" de la taxonomie européenne.

Il en est de même, pour les producteurs de tabac, les entreprises dont 5 % ou plus des revenus proviennent de la fourniture, de la distribution ou de la vente au détail de produits du tabac, ainsi que les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

L'OPCVM n'a pas de proportion minimale d'investissement dans des activités transitoires ou habilitantes.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

	31/12/24	29/12/23
Alignment sur la Taxonomie Européenne	% AUM	% AUM
M International Convertible 2028	6.1%	7.5%

Le pourcentage indiqué ci-dessus représente la contribution du portefeuille à l'alignement sur la taxonomie européenne (sur la base du chiffre d'affaires) de l'ensemble des investissements durables qu'ils aient un objectif environnemental ou social.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

● **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

A la date du rapport, 14.0% de l'actif net étaient investis en investissements durables ayant un objectif environnemental, sachant que 10.0% de l'actif net n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE.



● **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

A la date du rapport, 21.4% de l'actif net étaient investis en investissements durables ayant un objectif social.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Les liquidités, quasi-liquidités et eventuels OPC ou produits dérivés de couverture représentent 0.7% de l'actif net du fonds, et ne présentent pas de garanties environnementales ou sociales minimales.



● **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

La société de Gestion a appliqué la politique décrite dans de document d'informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

La politique d'engagement actionnarial de Montpensier Finance se compose d'une politique de vote et d'une politique d'engagement.

L'exercice du droit de vote est un élément important du dialogue avec les émetteurs. Il encourage la diffusion des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Montpensier Finance considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs. La politique de droits de vote de Montpensier Finance vise à promouvoir la valorisation à long terme des investissements des OPC.

Pour exercer les droits de vote attachés aux actions détenues par les OPC, les gérants s'appuient sur les principes énoncés dans les recommandations sur le gouvernement d'entreprise publiées par ISS Governance, dans sa politique Sustainability. Le périmètre ISS couvre l'ensemble des sociétés figurant dans les portefeuilles des OPC gérés par Montpensier Finance.

Conformément à la déontologie, les gérants exercent leurs fonctions en toute indépendance, notamment vis-à-vis des émetteurs, et dans l'intérêt exclusif des porteurs. Les gérants sont tout particulièrement sensibles aux résolutions qui seraient susceptibles de porter atteinte aux intérêts des actionnaires.

La politique de vote complète et le dernier rapport sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur notre site internet.

Montpensier Finance complète sa politique de vote par une Politique d'Engagement.

Les gérants sont invités à soulever toute question ou sujet d'attention auprès des entreprises lors de leurs contacts, en particulier lorsque les questions ESG apparaissent insuffisamment prises en compte ou signalées, afin de les encourager à améliorer leurs pratiques sur les questions environnementales, sociales, et de gouvernance d'entreprise, qui sont des facteurs de performances durables.

Les gérants, assistés par les analystes ISR, mènent un dialogue positif et constructif de moyen - long terme avec les sociétés en portefeuille.

Ce dialogue peut prendre plusieurs formes :

- Contacts avec la société
- Envoi des intentions de vote des gérants à la Société, préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale.

En complément des initiatives d'engagement que nous conduisons en direct, habituellement auprès de Petites et Moyennes Valeurs, nous participons aux actions collectives d'engagement en « pool », mises en œuvre par ISS dans le cadre de son programme ISS ESG, pour les Grandes Valeurs.

Cet engagement a comme objectif :

- D'encourager les sociétés à mettre en œuvre une meilleure démarche ESG ;
- D'encourager les sociétés à mieux communiquer sur leurs pratiques ESG.

La politique d'engagement complète et le dernier rapport d'engagement peuvent être consultés sur notre site internet. Le dernier rapport d'engagement est disponible sur le lien suivant :

https://www.montpensier.com/sites/default/files/public/documents/engagement_rapport.pdf



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Le fonds n'a pas recours à un indice de référence durable. Sa performance en matière de durabilité est comparée à son indicateur de référence : Refinitiv Global Conv Focus EUR



En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?

N/A



Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

N/A



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

N/A



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Vor plus haut les indicateurs de performance du fonds et de son indice de référence, au regard des indicateurs de durabilité.

Principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

M International Convertible 2028

Les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024. En vertu de l'article 6 du Règlement Délegué 2022/1288, l'incidence correspond à la moyenne des incidences aux 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de la période. Les calculs ont été réalisés sur la base des portefeuilles à fin de trimestre et des données disponibles au 31 décembre.

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

[Informations prévues à l'article 6 du règlement délégué (UE) 2022/1288]

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés		Taux de couverture	Taux de couverture
		2024	2023		
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT					
Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 Émissions de GES de niveau 2 Émissions de GES de niveau 3 Émissions totales de GES	2 216 174 5 006 7 219	93.16% 93.16% 92.50% 92.50%	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	185	92.50%	
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	267	92.50%	
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	9.47%	9.47%	
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	76.29%	90.52%	
		Part de consommation d'énergie non renouvelable	0.76	89.54%	
		Part de production d'énergie non renouvelable	0.93	3.69%	
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0.44	93.16%	
		A - Agriculture, sylviculture et pêche	0.00	ND	
		B - Industries extractives	0.00	ND	
		C - Industries manufacturières	0.19	ND	
		D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.04	ND	
		E - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.00	ND	
		F - Construction	0.00	ND	
		G - Commerce, réparation, d'automobiles et de motocycles	0.01	ND	
		H - Transports et entreposage	0.19	ND	
		L - Activités immobilières	0.01	ND	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1.16%	92.50%	
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.00	1.16%	
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0.70	91.17%	

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION					
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0.00%		93.16%
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0.00%		93.16%
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	11.61%		64.63%
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	37.43%		93.16%
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0.00%		93.16%

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux						
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
			2024	2023	2024	2023
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	NA		NA	
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	0		NA	

Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers						
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
			2024	2023	2024	2023
					Pas d'investissements dans des actifs immobiliers	Pas d'investissements dans des actifs immobiliers

Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires
--

INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT
--

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés						
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Élément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
			2024	2023	2024	2023
Émissions	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris	0.00%		65.26%	
Eau, déchets et autres matières	9. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) no 1893/2006	0.00%		100.00%	

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
		2024	2023	2024	2023
Titres verts	17. Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental	NA		100.00%

Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
		2024	2023	2024	2023
				Pas d'investissements dans des actifs immobiliers	Pas d'investissements dans des actifs immobiliers

Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption

INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
		2024	2023	2024	2023
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail	0.00%		87.60%
	6. Protection insuffisante des lanceurs d'alerte	Part d'investissement dans des entités qui n'ont pas défini de politique de protection des lanceurs d'alerte	0.00%		93.16%
	7. Cas de discrimination	1. Nombre de cas de discrimination dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	0.00		93.16%
Droits de l'homme	9. Absence de politique en matière de droits de l'homme	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique en matière de droits de l'homme	0.00%		71.57%
	14. Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme	Nombre de problèmes et d'incidents graves recensés en matière de droits de l'homme en lien avec les sociétés bénéficiaires des investissements, sur base d'une moyenne pondérée	0.00		93.16%
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conforme à la convention des Nations unies contre la corruption	0.00%		93.16%

Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains et supranationaux					
Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Incidences	Taux de couverture	Taux de couverture
		2024	2023	2024	2023
Gouvernance	23. Score moyen en matière de stabilité politique	Probabilité que le régime actuel soit renversé par la force, mesurée à l'aide d'un indicateur quantitatif expliqué dans la colonne prévue à cet effet	NA	NA	